



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Céreq WORKING PAPER

37
2025

Rester en QPV après le
bac, en partir ou venir
y résider :
incidences sur les
parcours scolaires et
professionnels

DOCUMENT DE TRAVAIL

Carla ILARDI
Aix-Marseille School of Economics (AMSE)

Elsa PERSONNAZ
Céreq

Arthur Félix W. SAWADOGO
Céreq/IREDU-Université Bourgogne Europe

Céreq |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, le Céreq construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

Citer cette publication

Ilardi, C., Personnaz, E., & Sawadogo, A., F., W. (2025). *Rester en QPV après le bac, en partir ou venir y résider : incidences sur les parcours scolaires et professionnels*. Céreq, collection « Working Papers » (n°37).



Ce document vise à favoriser la diffusion et la discussion de résultats de travaux d'études et de recherches. Il propose un état d'avancement provisoire d'une réflexion pouvant déboucher sur une publication. Les hypothèses et points de vue n'engagent pas le Céreq et sont de la responsabilité des auteurs.

Synthèse

Si les travaux sur les mobilités géographiques des jeunes à l'entrée dans l'enseignement supérieur sont relativement nombreux, ceux portant spécifiquement sur les mobilités résidentielles des habitants des quartiers prioritaires à ce moment de leur parcours scolaire restent, en revanche, quasi inexistant. Pourtant, cette question constitue un enjeu majeur de politique publique, explicitement mentionné dans la loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants) du 8 mars 2018. Cette recherche, encore à un stade exploratoire, vise ainsi à combler ce manque en analysant, à partir des données de l'enquête Génération 2017 du Céreq, les mobilités résidentielles des jeunes, qu'il s'agisse d'un mouvement vers ou hors des quartiers prioritaires. Elle s'attache également à examiner leurs conditions d'insertion professionnelle une fois sur le marché du travail.

Les premiers résultats, issus d'analyses descriptives et de modélisations économétriques, mettent en évidence des différences marquées dans les profils sociodémographiques et scolaires, tant entre résidents et non-résidents des quartiers prioritaires qu'au sein même des jeunes ayant résidé dans ces quartiers à un moment de leur parcours scolaire. Si leur trajectoire professionnelle semble principalement déterminée par leurs dotations scolaires à l'entrée sur le marché du travail, l'origine sociale et migratoire ainsi que leur mobilité résidentielle, vers ou en hors ces quartiers, jouent également un rôle déterminant.

Sommaire

Introduction	3
1. Données et méthodologie.....	4
1.1. Présentation des données mobilisées.....	4
1.2. Procédure d'imputation des individus ayant la modalité « non codé »	5
1.3. Échantillon et population d'intérêt	7
2. Qui sont les jeunes qui ont résidé dans un QPV, à un moment de leur parcours de formation initiale ?	9
2.1. Profil sociodémographique	9
2.2. La cohabitation parentale en fin d'études.....	10
2.3. Parcours scolaire et plus haut niveau de diplôme atteint.....	10
3. Des situations contrastées sur le marché du travail, imputables aux niveaux de diplôme mais également au lieu de résidence à la sortie des études	15
3.1. Les jeunes restés en QPV : la population avec les conditions d'insertion les plus dégradées.....	15
3.2. Ils ont quitté le QPV après leur bac... et ont les meilleures conditions d'accès à l'emploi	18
3.3. Les jeunes arrivés en QPV après leur bac, plus diplômés mais... ..	18
3.4. Des résultats statistiques confortés en partie par des modélisations	19
Conclusion	25
Bibliographie	26
Annexe 1 • Structure de la population avant et après imputation	28
Annexe 2 • Répartition de la population selon le milieu de résidence et type mobilités pendant les études...30	
Annexe 3 • Focus sur les jeunes n'ayant pas résidé en QPV, selon le milieu de résidence et le type de mobilité pendant les études	31
Annexe 4 • Caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes qui n'ont pas résidé en QPV.....	32
Annexe 5 • Modèle sur la trajectoire dominée par l'emploi, distinguant les jeunes de la catégorie 4.....	33
Annexe 6 • Modèle d'accès à l'emploi à 3 ans, distinguant les jeunes de la catégorie 4	34
Annexe 7 • Modèles d'accès à l'EDI à trois ans	35
Annexe 8 • Modèles d'accès au statut de cadre ou de profession intermédiaire, à trois ans.....	36

Introduction

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)¹ sont des zones urbaines où se concentrent les difficultés socio-économiques, avec un taux de chômage élevé et une population souvent défavorisée. En 2019, le taux de pauvreté – correspondant à un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian – y est trois fois plus élevé que sur l'ensemble du territoire (ONPV, 2021).

Des études antérieures, notamment celles menées par le Céreq et par l'Observatoire national de la ville (ONPV), ont mis en évidence les défis spécifiques auxquels font face les jeunes résidant dans ces quartiers en termes de scolarité et par la suite d'insertion professionnelle (Couppié, Dieusaert & Vignale, 2020). Ces jeunes ont moins fréquemment accès à l'emploi, y compris à des emplois de qualité lorsqu'ils ou elles parviennent à y accéder, du fait de leurs caractéristiques scolaires, elles-mêmes liées à leur origine sociale modeste, ou d'un « effet territorial » (Couppié, 2013 ; Personnaz & Sawadogo, 2024b) lié entre autres à l'éloignement des opportunités d'emploi ou encore des pratiques discriminatoires sur le marché du travail en lien avec la stigmatisation de ces quartiers (Bunel *et al.*, 2016 ; Henrard & Vignale, 2020).

Si les études réalisées jusqu'à présent, à partir des enquêtes Génération, s'attachent essentiellement à identifier les jeunes résidant dans un quartier prioritaire au moment du bac (Couppié, Dieusaert & Vignale, 2020) ou à la fin de leurs études (Couppié, 2013 ; Henrard & Vignale ; 2020 ; Personnaz & Sawadogo, 2023, 2024a, 2024b), puis à examiner leurs conditions d'insertion une fois entrés sur le marché du travail, ces approches masquent certaines réalités. Elles ne prennent notamment pas en compte les éventuelles mobilités résidentielles de cette population au cours de la scolarité, en particulier après le baccalauréat. La période qui suit l'obtention du bac est en effet marquée par une importante mobilité géographique², qui dépend à la fois des ressources sociales et économiques des familles et de la géographie de l'offre de formation. Si les QPV recouvrent des quartiers essentiellement urbains, ils ne se situent pas tous au sein de grandes unités urbaines disposant d'une offre de formation supérieure diversifiée et conséquente. De plus, l'offre de transport en commun ne permet pas toujours de rejoindre facilement les pôles universitaires.

En outre, les freins à la mobilité sont importants pour les jeunes résidant dans les QPV. En effet, la faiblesse des ressources économiques et sociales se double, pour une partie d'entre eux, d'un ancrage local, d'une sociabilité amicale et familiale permettant de bénéficier du capital d'autochtonie qui peuvent, comme pour les jeunes ruraux, freiner la mobilité. La mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur est un enjeu majeur de politique publique. Elle est explicitement mentionnée dans la loi Orientation et réussite des étudiants du 8 mars 2018 (loi ORE), dont l'un des objectifs est en effet de « favoriser la mobilité géographique des étudiants en particulier les plus modestes ».

Nous formulons l'hypothèse de parcours scolaires et professionnels différenciés selon l'existence ou l'absence d'une mobilité après le baccalauréat et cherchons à mieux cerner l'impact du territoire sur ces derniers. Ainsi, l'objectif principal de cette étude est d'examiner les parcours de formation et d'insertion des jeunes sortants de l'enseignement supérieur, qui à un moment de leur parcours scolaire, ont résidé dans un quartier prioritaire de la ville. Sont donc identifiées trois catégories : les sédentaires et, parmi les mobiles, ceux ayant quitté le QPV et ceux résidant dans cette zone urbaine à la fin de leurs études mais qui n'y résidaient pas au moment du bac.

Quelle est la part de chacune de ces populations et leur profil sociodémographique ? Les jeunes qui les composent ont-ils des caractéristiques qui les singularisent ? Quelles sont leurs conditions d'insertion, comment se positionnent-ils sur le marché du travail par rapport à leurs homologues qui n'ont jamais résidé dans ces quartiers durant la scolarité ? Observe-t-on pour ces jeunes un effet stigmatisant du quartier ?

¹ Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention de l'État et des collectivités territoriales définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 dans l'objectif commun de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), devenu depuis le 1er janvier 2020 l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Pour en savoir plus, voir <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2114>.

² À l'entrée dans l'enseignement supérieur, 6 bacheliers sur 10 choisissent une formation dans une autre zone d'emploi que celle où ils résidaient au moment du baccalauréat (*Insee Première*, 2019).

Pour répondre à ces questions, ont été mobilisées les données de l'enquête 2020 sur la Génération 2017. Représentative de l'ensemble des jeunes sortis de la formation initiale en 2017, cette enquête permet de repérer les jeunes qui ont habité dans un quartier prioritaire à deux moments précis de leur parcours scolaire – lors de l'année terminale du cycle de baccalauréat et au moment où ils quittent le système éducatif pour entrer dans la vie active – puis de suivre et comparer leur parcours sur le marché du travail à celui des jeunes qui n'ont pas résidé dans ces quartiers durant cette période. Le champ de cette étude a été restreint aux bacheliers qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur, et qui en sont sortis diplômés (ou non). Pour bon nombre de ces jeunes, qu'ils soient originaires ou non d'un QPV, cette poursuite d'études aura été marquée par une mobilité résidentielle, à l'échelle du département ou de la région.

La présente étude est articulée en trois parties. La première propose une description détaillée des données mobilisées ainsi que la méthodologie utilisée pour les traiter et identifier notre population d'intérêt. La seconde partie brosse le portrait sociodémographique et scolaire des jeunes qui ont résidé dans un QPV à un moment de leur parcours scolaire. Leurs caractéristiques sont analysées selon le sens de leur mobilité : ils ont quitté un QPV ou sont venus y résider après le bac. La troisième partie s'attache à examiner leurs conditions d'insertion au regard de plusieurs indicateurs, puis à les comparer à celles des non-résidents en QPV. Subdivisée en plusieurs sous-parties, cette partie donne une vision d'ensemble sur les types de trajectoires qu'ont emprunté ces jeunes depuis la fin des études, puis une photographie détaillée de leur situation professionnelle en octobre 2020, soit au bout de la troisième année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail.

1. Données et méthodologie

1.1. Présentation des données mobilisées

L'étude s'appuie sur les données de l'enquête Génération 2017, réalisée en 2020 par le Céreq auprès de 25 000 jeunes sortis du système éducatif en 2017, quel que soit leur niveau d'études ou domaine de formation. Cette enquête, relevant de la statistique publique, est représentative de l'ensemble des 745 000 jeunes sortis des établissements de formation en France (métropolitaine + DOM) cette année-là. Elle permet non seulement de retracer l'itinéraire scolaire de ces jeunes mais aussi de reconstituer mois par mois, grâce à son calendrier d'activité mensuel, leur situation professionnelle depuis la fin de leurs études. Les données recueillies offrent ainsi la possibilité de saisir la diversité des trajectoires professionnelles dans un contexte conjoncturel identique et avec un recul significatif, et ce au regard de leurs caractéristiques sociales (genre, origine sociale, origine migratoire, etc.) et scolaires (niveau d'éducation, spécialité de formation, voie de formation, etc.).

Par ailleurs, l'enquête Génération 2017 fournit des informations rétrospectives sur le lieu de résidence des jeunes à trois moments clés de leur parcours : lors de l'année terminale du bac, lors de la dernière année d'études avant l'entrée dans la vie active, et au moment de l'enquête, soit trois ans après la fin des études. Grâce à un travail de géoréférencement réalisé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) à partir des adresses fournies par les jeunes lors de la passation du questionnaire – travail réalisé dans le cadre de son partenariat avec le Céreq – il est possible d'identifier, pour chacune de ces périodes, les catégories suivantes : 1) les jeunes résidant dans un QPV ; 2) ceux et celles habitant hors QPV mais dans une unité urbaine contenant au moins un QPV ; 3) les jeunes résidant dans une unité urbaine ne contenant pas de QPV ; 4) ceux demeurant à l'étranger pendant la période considérée ; et 5) les individus non codés, correspondant aux jeunes dont l'information sur le lieu de résidence n'est pas renseignée. Ces informations offrent ainsi la possibilité de repérer les jeunes ayant résidé dans un quartier prioritaire à deux moments de leur parcours de formation (ici lors de l'année terminale du bac et à la fin des études), et d'identifier d'éventuelles mobilités résidentielles³ entre ces deux points du parcours. Si certains jeunes sont restés dans leur QPV après le bac, d'autres ont quitté ces quartiers pour s'installer ailleurs, ou bien sont venus y résider après avoir obtenu ce diplôme. Bien que ce repérage ne porte que sur deux moments du parcours scolaire et non sur chacune des années, il permet, d'une part, de mettre en évidence l'hétérogénéité de la population des jeunes des QPV et, d'autre part, d'examiner l'itinéraire scolaire postbac ainsi que le parcours professionnel de ces jeunes en fonction de leur mobilité ou sédentarité résidentielle pendant leur scolarité.

³ Nous considérons uniquement ici les mobilités résidentielles d'un QPV vers un quartier non classé comme tel et inversement. Les mobilités d'un QPV à un autre ne sont pas appréhendées.

La construction de l'indicateur de mobilité se heurte cependant à l'existence d'un groupe d'individus, certes minoritaires, pour lesquels les informations recueillies n'ont pas pu être codées. 1 762 individus étaient concernés au moment du bac, pour 1 073 lors de l'année scolaire 2016-2017, soit celle correspondant à la dernière année de formation. Plutôt que d'exclure ces individus de notre analyse, nous avons choisi de les répartir dans les autres groupes identifiés. Pour ce faire, nous utilisons une méthode d'imputation basée sur une modélisation économétrique⁴. Cette approche, décrite dans la section suivante, permet non seulement de préserver l'intégrité de notre échantillon, mais aussi de répartir les individus non codés de manière appropriée, sur la base de critères objectifs et pertinents.

1.2. Procédure d'imputation des individus ayant la modalité « non codé »

La méthode choisie pour l'imputation repose sur une modélisation économétrique de type logistique multinomiale⁵. Cette méthode consiste à estimer les probabilités pour chaque individu, en fonction de ses caractéristiques observables (voir encadré 1), d'appartenir aux catégories suivantes : 1) résidant dans un quartier prioritaire de la ville (QPV) ; 2) résidant hors QPV, mais dans une unité urbaine contenant au moins un QPV ; 3) résidant dans une unité urbaine ne contenant pas de QPV ou à l'étranger⁶ ; 4) ou d'appartenir à la catégorie des non codés.

Encadré 1 • Méthodologie

Les caractéristiques observables utilisées dans les modèles d'estimation comprennent des variables décrivant le profil sociodémographique (genre, origine sociale, origine migratoire, etc.), le parcours scolaire (diplôme le plus élevé obtenu, spécialité de ce diplôme, modes de financement des études*, modalités de préparation du diplôme lors de la dernière année de formation initiale**, motifs d'arrêt des études), ainsi que la région de résidence et les types de parcours professionnels depuis l'entrée dans la vie active.

Ces variables exogènes peuvent varier légèrement selon la période pour laquelle la prédiction est réalisée. Par exemple, pour prédire le lieu de résidence des individus lors de l'année terminale du bac, on utilise la région de résidence correspondant à cette période. En revanche, pour la modélisation concernant l'année scolaire 2016-2017, c'est-à-dire la dernière année de formation initiale, on utilise la région de résidence en fin d'études.

* Les sources de financement possibles, telles que déclarées par les répondants et intégrées dans les modèles, incluent : bourse sur critères sociaux, bourse au mérite pour critères scolaires ou universitaires, contrat en alternance rémunéré, emploi rémunéré (déclaré ou non), stage rémunéré, aide financière de la famille, et prêt bancaire personnel.

** L'enquête Génération 2017 permet de déterminer si les jeunes ont préparé leur année scolaire en alternance, via un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ou par la voie scolaire traditionnelle.

Ainsi, pour chaque individu, quatre probabilités sont calculées, correspondant aux quatre modalités possibles, décrites précédemment. La probabilité retenue est celle avec la valeur la plus élevée, c'est-à-dire la modalité pour laquelle l'individu, en fonction de ses caractéristiques, est le plus susceptible d'appartenir. Ainsi, les individus appartenant à la catégorie « non codé » sont assignés au groupe dont ils sont le plus susceptibles d'appartenir, en fonction de leurs caractéristiques observables.

Pour les 1 762 individus non codés au bac, 85 ont été assignés dans le groupe des résidents en QPV à cette période, 1 353 dans le groupe des habitants hors QPV mais dans une unité urbaine avec au moins un QPV,

⁴ Une autre option serait de traiter l'ensemble des individus non codés comme résidant hors des quartiers prioritaires de la ville. Toutefois, cette approche serait problématique, car elle impliquerait une certaine subjectivité et ne reposerait sur aucune hypothèse solide. De plus, elle ne permettrait pas une répartition adéquate des individus concernés parmi les différents groupes de la variable, ce qui risquerait de fausser ou modifier la structure de la population étudiée.

⁵ D'autres méthodes d'imputation, telles que la méthode des forêts aléatoires, ont été testées. Cependant, elles ne se sont pas révélées plus adaptées que la méthode de modélisation économétrique logistique multinomiale choisie.

⁶ En raison de leur faible effectif, les jeunes résidant à l'étranger ont été regroupés avec ceux vivant en dehors des unités urbaines comprenant au moins un QPV. Les maintenir dans une catégorie distincte aurait introduit des biais dans les modélisations.

et 309 dans le groupe des personnes vivant en dehors d'une unité urbaine contenant un QPV ou à l'étranger; faisant ainsi passer l'effectif total à 2 089 individus pour le premier groupe (contre 2 004 individus avant l'imputation), à 10 208 individus pour le second groupe (contre 8 855 individus) et à 9 321 individus pour le troisième groupe (contre 9 012 individus). Finalement, seuls 15 des 1 762 individus non codés au bac n'ont pas pu être attribués à un groupe en raison de l'incapacité du modèle d'estimation à déterminer de manière probabiliste leur appartenance à l'un des groupes.

Tableau 1 • Répartition de la population avant et après imputation (résidence l'année du bac)

	Effectif non pondéré			Pourcentage pondéré		
	Avant imputation	Après imputation	Écart	Avant imputation	Après imputation	Écart
Dans un QPV	2 004	2 089	+85	7	7	0
Hors QPV dans une unité urbaine qui possède des QPV	8 855	10 208	+1 353	43	50	+7
Hors QPV dans une unité urbaine qui ne possède pas de QPV et étrangers	9 012	9 321	+309	42	43	+1
Non codé	1 762	15	-1 747	8	0	-8
Total	21 633	21 633	-	100	100	0

Champ : ensemble des jeunes passés par une classe terminale du bac.

Source : Céreq, enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

Quant aux 1 073 individus non codés à la fin des études, 68 ont été reclassés dans le groupe des jeunes résidant en QPV à cette période, 862 dans le groupe des jeunes habitant hors QPV mais dans une unité urbaine contenant au moins un QPV, et 44 dans la catégorie des jeunes résidant à l'étranger ou dans une unité urbaine sans QPV (tableau 2). Après cette imputation, le premier groupe passe de 3 435 à 3 503 individus, le second groupe de 13 565 à 14 427 individus, et le troisième groupe de 7 091 à 7 135 individus.

Tableau 2 • Répartition de la population avant et après imputation (résidence en fin d'études)

	Effectif non pondéré			Pourcentage pondéré		
	Avant imputation	Après imputation	Écart	Avant imputation	Après imputation	Écart
Dans un QPV	3 435	3 503	+68	10	10	+0
Hors QPV dans une unité urbaine qui possède des QPV	13 565	14 427	+862	56	60	+4
Hors QPV dans une unité urbaine qui ne possède pas de QPV et étrangers	7 091	7 135	+44	30	30	+0
Non codé	1 073	99	-974	4	-	-4
Total	25 164	25 164	-	100	100	-

Note : les valeurs des écarts calculés ont été obtenues en faisant la différence entre le nombre d'individus, répartis dans les différents groupes, observés après et avant imputation des non codés.

Lecture : parmi les 1 073 individus non codés à la fin des études, 68 ont été assignés à la catégorie des résidents en QPV à cette période, faisant ainsi passer l'effectif de ce groupe à 3 503 individus, contre 3 235 individus avant l'appariement.

Champ : ensemble de la population.

Source : Céreq, enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

L'imputation a entraîné une légère modification dans la répartition de la population enquêtée, notamment pour la catégorie des individus résidant hors QPV mais dans une unité urbaine contenant au moins un QPV. Leur part augmente de 7 points de pourcentage au moment de l'année terminale du bac (tableau 1) et de 4 points à la fin des études (tableau 2). Cependant, cette imputation n'a pas affecté, de manière significative, la structure des différentes sous-populations, qui reste dans l'ensemble très stable sur les indicateurs retenus (+ ou -2 points à quelques exceptions près) (annexe 1).

1.3. Échantillon et population d'intérêt

Une fois réalisée l'imputation des individus non codés, le champ de l'étude a été restreint aux jeunes détenteurs au moins d'un diplôme de niveau 4 (bac professionnel, bac général ou technologique et autres diplômes de niveau 4) et sortants de l'enseignement supérieur. Ce sont donc 15 626 individus, représentatifs de 436 715 jeunes au niveau national, qui ont été retenus sur les 25 164 jeunes enquêtés en 2020, soit trois ans après leur sortie de formation initiale.

À partir des informations sur le lieu de résidence des jeunes l'année du bac et à la fin de leurs études, nous avons construit une variable distinguant les individus en quatre groupes selon qu'ils aient ou non résidé dans un quartier prioritaire durant leurs études, et qu'ils aient ou non connu une mobilité, vers ou en dehors de ces quartiers, au cours de cette période.

Le premier groupe est constitué des jeunes qui sont restés dans un quartier prioritaire de la ville (QPV) après le bac (voir tableau 3). Ce groupe, comptant 20 126 individus après pondération, représente 5 % de l'échantillon total d'analyse. Bien que nous les désignons par la suite comme des « immobiles » ou « sédentaires » pour des raisons pratiques, il est important de noter que près d'un jeune sur vingt appartenant à ce groupe résidaient à la fin de ses études dans un département différent de celui de l'année terminale du bac (annexe 2). Naturellement, cette proportion est encore plus faible pour les jeunes qui ont changé de région de résidence entre ces deux dates, en raison du découpage administratif moins fin que celui en départements⁷.

Tableau 3 • Répartition de la population d'étude selon les types de mobilités

	Description	Effectif non-pondéré	Effectif pondéré	Pourcentage pondéré
1 - Jeunes restés en QPV après le bac	Jeunes résidant en QPV au moment de l'année terminale du bac et à la fin des études	876	20 126	5
2 - Jeunes qui ont quitté les QPV après le bac	Jeunes résidant en dehors d'un QPV à la fin des études, mais qui résidaient dans un QPV au moment de l'année terminale du bac	244	6 436	1
3 - Jeunes venus en QPV après le bac	Jeunes résidant en QPV seulement à la fin des études, mais qui n'y résidait pas au moment du bac.	545	13 189	3
4 - Jeunes n'ayant jamais résidé en QPV	Jeunes n'ayant pas résidé dans un QPV, à aucune des périodes considérées.	13 961	396 962	91
Ensemble		15 626	436 715	100

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : Céreq, enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

Le deuxième groupe est composé des jeunes qui ont quitté les QPV, après le bac. Au nombre de 6 436, soit 1 % de notre population, ces jeunes résidaient en dehors d'un quartier prioritaire lors leur dernière année de scolarité alors qu'ils y résidaient lors de l'année terminale du bac (tableau 3). Ces derniers ont donc connu une mobilité vers un autre quartier non classé prioritaire ; une mobilité qui dans un peu plus de six cas sur dix a conduit à un changement de département, et dans près de quatre cas sur dix à un changement de région (annexe 2).

Le troisième groupe est constitué des jeunes venus résider dans un QPV après le bac. Au nombre de 13 189, soit 3 % de notre population d'études (tableau 3), ces jeunes que nous qualifierons ultérieurement de « néo-résidents », ont un point commun avec ceux du premier groupe : ils résidaient tous au sein d'un QPV avant leur entrée sur le marché du travail. Leur mobilité vers un QPV a engendré un changement de département pour les trois-quarts d'entre eux (annexe 2).

Enfin, le quatrième et dernier groupe rassemble les jeunes qui n'ont pas résidé dans un QPV à ces deux périodes. Au nombre de 396 962, ces jeunes représentent 91 % de notre échantillon et regroupent un panel

⁷ Depuis 2016, le territoire métropolitain est découpé en 13 régions, pour 95 départements.

d'individus très dissemblables décrits dans l'encadré ci-dessous (cf. encadré 2). Un peu plus d'un tiers des jeunes de ce groupe ont connu une mobilité interdépartementale (un quart, pour une mobilité interrégionale), cela étant très variable d'un sous-groupe à un autre.

Encadré 2 • Focus sur les jeunes n'ayant pas résidé en QPV

Trois sous-ensembles d'individus peuvent être distingués au sein des jeunes qui n'ont pas résidé dans un QPV (annexe 3).

Un premier sous-ensemble d'individus est composé de **jeunes ayant résidé, aussi bien au moment du bac qu'à la fin des études, en dehors d'un quartier prioritaire mais dans une unité urbaine contenant au moins un QPV**. Au nombre de 207 355 (soit 48 % de la population), ces jeunes, que nous désignerons ultérieurement par les « **voisins à deux périodes** »*, **ont résidé uniquement en milieu urbain durant leurs études**. Près d'un tiers d'entre eux ont connu une mobilité à l'échelle du département (deux sur dix à l'échelle de la région).

Un second sous-ensemble d'individus, à l'opposé du premier, est composé de **jeunes qui ont habité en dehors d'une unité urbaine contenant un QPV au cours des deux périodes considérées (« jamais voisins »)**. Au nombre de 93 000 (soit 21 % de la population), une bonne partie de ces jeunes ont résidé en milieu rural pendant leurs études : 46 % d'entre eux au moment du bac, une proportion comparable à celle observée lors de la dernière année de formation initiale. Ainsi, étant pour une grande partie issus de milieux ruraux et généralement sédentaires (moins d'un jeune sur dix ayant changé de département entre le bac et la fin des études), ces jeunes devraient connaître des trajectoires scolaires et professionnelles distinctes de celles des jeunes résidant en milieu urbain pendant leurs études, où l'offre de formation et d'emploi est plus diversifiée, favorisant souvent la poursuite d'études longues et l'accès à de meilleures opportunités professionnelles.

Un troisième sous-ensemble, situé à la frontière des deux groupes précédents, est constitué de jeunes que nous désignerons comme les « **voisins à une période** ». Ce sous-groupe rassemble les **jeunes ayant résidé dans une unité urbaine contenant au moins un QPV à un moment donné (soit au bac, soit à la fin des études), mais en dehors d'une telle unité à l'autre période**. Au nombre de 96 672 (soit 22 % de la population), ces jeunes présentent des caractéristiques hétérogènes : près de la moitié vivaient en milieu urbain au moment du bac (48 %), un tiers en milieu rural (33 %), et le reste à l'étranger (19 %). De plus, ils ont la particularité d'avoir été ceux qui ont le plus connu de mobilité (79 % à l'échelle du département, soit au moins 38 points de plus que les autres jeunes non-résidents des QPV).

*Le terme « voisins » doit être pris dans le sens de voisins géographiques à celui de notre population de jeunes originaires des QPV.

La section suivante détaillera les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes, en mettant l'accent sur ceux qui ont résidé dans un quartier prioritaire à un moment de leur parcours de formation initiale. Ces jeunes, qui constituent notre population d'intérêt, présentent des caractéristiques distinctes selon qu'ils sont restés dans un QPV, y sont venus après le bac, ou l'ont quitté après cette période.

2. Qui sont les jeunes qui ont résidé dans un QPV, à un moment de leur parcours de formation initiale ?

2.1. Profil sociodémographique

La population d'intérêt est majoritairement féminine (55 % de l'ensemble), quel que soit le groupe considéré. Cette surreprésentation des femmes s'explique par le champ retenu dans cette étude, qui exclut les non-diplômés et les diplômés du secondaire n'ayant pas connu de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Les femmes sont en effet, dans la Génération 2017 (Le Bayon *et al.*, 2022) comme dans les générations précédentes (Rosenwald, 2006 ; Couppié & Epiphane, 2019) depuis plusieurs dizaines d'années, moins nombreuses parmi les non-diplômés et les titulaires d'un diplôme du secondaire comme plus haut diplôme. La surreprésentation des femmes est néanmoins encore plus importante dans le groupe des jeunes ayant quitté les QPV après l'obtention du bac (62 %).

Tableau 4 • Caractéristiques sociodémographiques de la population (en %)

	Restés en QPV après le bac	Ont quitté les QPV après le bac	Venus en QPV après le bac	N'ayant pas été en QPV	Ensemble
Âge moyen à la fin des études	22	24	25	23	23
Genre					
Homme	43	38	43	45	45
Femme	57	62	57	55	55
Origine migratoire					
Deux parents nés en France	40	50	63	83	80
Descendants d'immigrés*	40	35	12	10	12
Immigrés**	16	12	24	6	7
Non codé	4	3	1	1	1
Origine sociale (1)					
Favorisée	3	12	22	22	21
Intermédiaire	34	31	45	51	50
Défavorisée	60	56	32	25	27
Non codé	3	1	1	2	2
Bourse sur critères sociaux	71	57	43	35	38
Total	5	1	3	91	100

* Au moins 1 des 2 parents est né étranger à l'étranger et le jeune est né en France.

** Au moins 1 des 2 parents est né étranger à l'étranger et le jeune est né à l'étranger.

(1) La nomenclature reprend, en l'agrégeant, celle de la PCS Ménage. Individus d'origine favorisée : ménages à dominante cadre ; intermédiaire : dominante intermédiaire, employé et indépendant ; défavorisée : dominante ouvrière, ménages monoactifs employé/ouvrier et inactifs.

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Les trois populations identifiées ont en commun des origines sociales plus défavorisées et des origines migratoires plus fréquentes que les jeunes n'ayant pas résidé en QPV durant les études. Leurs profils présentent néanmoins des caractéristiques spécifiques. Dans le premier groupe, les jeunes ont les origines sociales les plus modestes et sont les plus nombreux à être issus de l'immigration : 60 % sont enfants de ménages défavorisés et 40 % ont au moins un de leur parent né étranger à l'étranger. Ces proportions sont plus élevées que dans le groupe 2 (respectivement 56 % et 35 %) et surtout que dans le troisième groupe, celui des jeunes venus en QPV après leur bac (32 % et 12 %).

Ainsi, ces derniers sont, plus fréquemment que les précédents (22 % vs 12 % vs 3 %), issus de ménages favorisés, c'est-à-dire dans lesquels au moins l'un des parents est cadre. Leur origine sociale se révèle assez comparable à celles des jeunes n'ayant jamais vécu en QPV.

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes du troisième groupe se rapprochent de celles de l'ensemble de la population à une exception notable : la part de jeunes étrangers, beaucoup plus élevée en

leur sein (24 % contre 16 % dans le groupe 1, 12 % dans le groupe 2 et 7 % sur l'ensemble de la population considérée).

2.2. La cohabitation parentale en fin d'études

L'année de la sortie du système scolaire, un peu plus d'un tiers de la population réside chez leurs parents (36 %) (tableau 5). C'est le cas de 83 % des jeunes n'ayant pas quitté les QPV, alors que 8 % seulement résident seuls ou en couple dans un logement. Si l'âge moyen (22 ans pour les jeunes du premier groupe pour respectivement 24 et 25 ans dans les groupes 2 et 3) et le niveau de diplôme expliquent en partie ce résultat, le nonaccès des jeunes des QPV à l'autonomie résidentielle résulte également des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés.

Dans les deux autres groupes, ayant connu une mobilité, la situation est radicalement différente. Ainsi, parmi les jeunes venus en QPV après le bac, seuls 15 % résident chez leurs parents ou leur famille, chiffre qui tend à corroborer le fait que leur mobilité est assimilable à une mobilité d'études⁸.

Tableau 5 • Type de résidence en 2016-2017 (en %)

	Restés en QPV pendant leurs études	Ont quitté les QPV pendant leurs études	Venus en QPV pendant leurs études	N'ayant jamais été en QPV pendant les études	Ensemble
Chez vos parents, votre famille	83	28	15	34	36
Seul ou en couple dans un logement	8	44	51	39	38
En colocation	2	11	16	12	12
En internat	0	0	0	2	1
Dans un logement étudiant	6	14	14	10	10
Dans un foyer	0	1	2	1	1
Autre	1	2	2	2	2
Total	100	100	100	100	100

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Ce constat s'observe peu ou prou à l'identique chez les jeunes qui ont quitté les QPV après le bac. Ils sont un peu moins nombreux que les néo-résidents à avoir décohabité (28 % résident chez leurs parents ou leur famille), et donc moins nombreux à résider seul ou en couple dans un logement (44 % contre 51 %) ou à être en colocation (11 % contre 16 %). En revanche, ils parviennent tout autant à accéder à un logement étudiant (14 %).

2.3. Parcours scolaire et plus haut niveau de diplôme atteint

Les jeunes qui ont, à un moment de leur scolarité, résidé dans un QPV ne constituent donc pas une catégorie homogène, tant du point de vue de leurs caractéristiques sociodémographiques que de celui de leur parcours scolaire.

Les jeunes restés en QPV après leur bac sont les moins diplômés : bien que sortants du supérieur, 43 % n'y ont pas obtenu de diplôme et ont par conséquent quitté la formation initiale avec un bac comme plus haut diplôme (graphique 1), professionnel pour 16 % d'entre eux (tableau 6). 38 % sont diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur (bac+2/3/4) et seuls 19 % ont accédé à un diplôme de niveau équivalent au moins à un bac+5, parmi lesquels les diplômés d'école de commerce ou d'ingénieurs ou les docteurs sont très minoritaires.

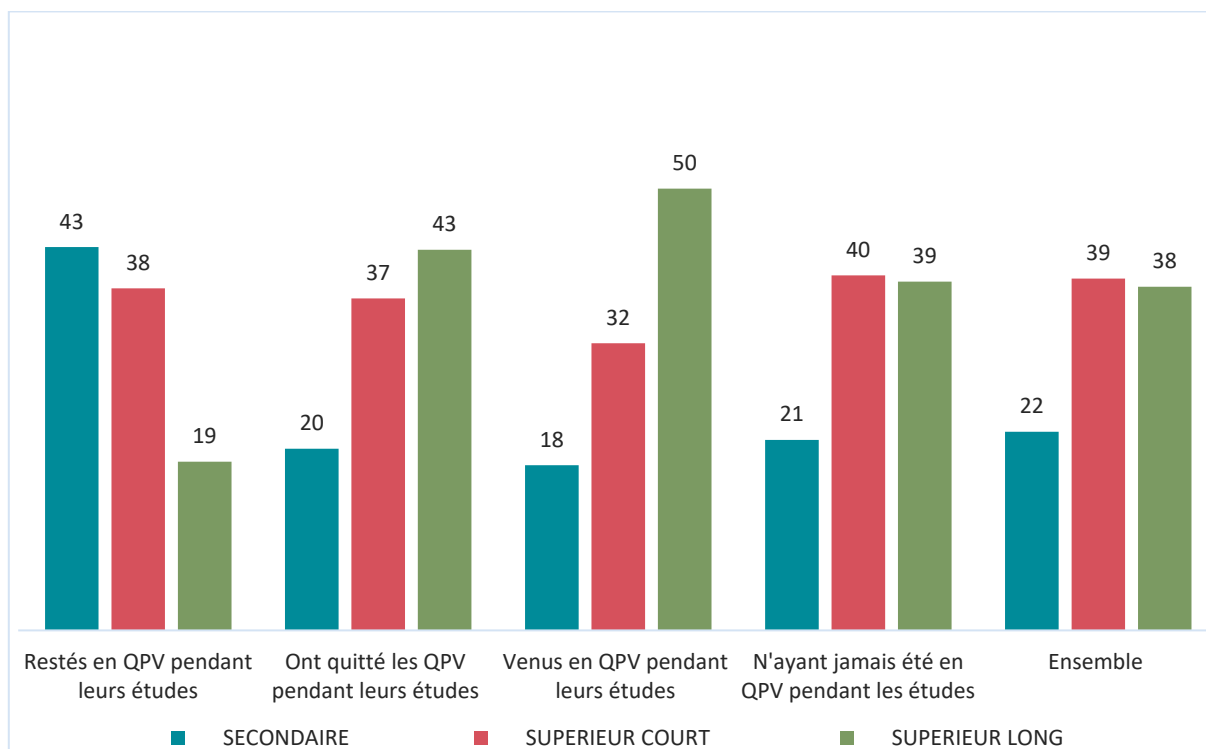
En revanche, ceux qui ont quitté les QPV ont une structure par diplôme qui les rapproche de la population d'ensemble, avec une proportion plus élevée de diplômés du supérieur long (43 % vs 38 %). Les jeunes arrivés en QPV après le bac sont les plus diplômés : près de la moitié sont diplômés du supérieur long (49 %). Qu'ils aient quitté le QPV ou qu'ils y soient arrivés après leur bac, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux

⁸ Cette mobilité correspond par ailleurs pour trois jeunes sur quatre à un changement de département (cf. annexe 2).

à être titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 de type master : 30 % pour les premiers, 35 % pour les seconds, soit 5 et 10 points de plus que la population dans son ensemble. Ils sont également légèrement plus nombreux à détenir un doctorat, mais ne se distinguent pas au regard de la part de diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieurs.

La part de diplômés du supérieur court est proche quelle que soit la population considérée. Seuls les néo-résidents de QPV se distinguent par une part plus faible de diplômés de ce niveau (32 %), au profit d'une part plus élevée de diplômé du supérieur long, comme évoqué précédemment.

Graphique 1 • Plus haut niveau de diplôme atteint à la sortie du système scolaire



Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Le retard scolaire, le type de bac puis la mention obtenue au bac sont des indicateurs en partie prédictifs de la réussite ultérieure dans l'enseignement supérieur (Menard, 2018). En effet, lorsqu'il est répétitif et/ou intervient tôt dans la scolarité, le redoublement combiné à de faibles résultats scolaires au bac constituent des signes avant-coureurs de risque de décrochage dans le supérieur. Ceci expliquerait probablement la faible diplomation des jeunes restés en QPV pendant la scolarité puisque ces derniers, population la moins diplômée de la cohorte, étaient proportionnellement deux fois plus nombreux à avoir redoublé avant l'entrée en sixième que ceux qui l'ont quitté après le bac (14 % vs 7 %), et sept fois plus nombreux que leurs homologues qui sont venus y résider lors de leurs études supérieures.

Tableau 6 • Caractéristiques scolaires (en %)

	Jeunes restés en QPV après le bac	Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	Jeunes venus en QPV après le bac	Jeunes n'ayant jamais été en QPV	Ensemble
Plus haut niveau de diplôme					
Secondaire	43	20	18	22	22
<i>Bac pro -BT - BP - MC et autres diplômes de niveau 4</i>	16	6	1	5	5
<i>Bac technologique ou général</i>	27	14	17	17	17
Supérieur court	38	37	32	40	40
<i>Bac +2 hors santé social</i>	22	12	12	17	17
<i>Bac+2/3/4 santé social</i>	2	5	4	5	5
<i>Licence professionnelle</i>	5	9	5	8	8
<i>Licence générale et autre bac+3/+4</i>	9	11	11	10	10
Supérieur long	19	43	50	38	38
<i>Bac+5 - hors écoles</i>	14	30	35	25	25
<i>Écoles de commerce et d'ingénieurs</i>	4	9	10	10	10
<i>Doctorat</i>	1	4	5	3	3
Voie de formation					
Voie scolaire	84	75	83	79	80
Alternance (apprentissage ou contrat pro)	16	25	17	21	20
Spécialité de la formation					
Générale	27	31	30	30	30
Industrielle	14	12	14	18	17
Tertiaire	59	57	56	52	53
Redoublement avant l'entrée en sixième	14	7	2	4	5
Total	5	1	3	91	100

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Les jeunes venus en QPV au cours de leurs études se distinguent non seulement par une proportion plus faible de redoublement avant l'entrée en sixième (tableau 6) mais aussi par une proportion plus élevée de mention très bien obtenue au baccalauréat : 27 % pour 4 % des jeunes de la catégorie 2 et 1 % seulement de ceux de la catégorie 1 (tableau 7). Ceci peut s'expliquer en partie par le profil sociodémographique de cette population et ses origines migratoires. En effet, les néo-résidents sont plus souvent issus d'un milieu social favorisé ou intermédiaire, un environnement social qui apparaît sans doute davantage propice à la réussite scolaire et donc à la poursuite d'études longues du fait d'un accès plus important à un capital social ou culturel. De même, cette population comprend une part plus importante de jeunes immigrés (24 % ; tableau 4), ayant résidé et préparé leur bac (ou équivalent) à l'étranger (annexe 2), et qui ont donc poursuivi leurs études en France dans le supérieur à l'issue d'une sélection pratiquée par les établissements d'enseignement principalement sur la base de leurs résultats scolaires au bac (ou diplôme équivalent), et/ou post-bac pour ceux qui candidaient pour un diplôme de niveau 6 ou plus.

Tableau 7 • Type de bac et mention obtenue (en %)

	Jeunes restés en QPV après le bac	Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	Jeunes venus en QPV après le bac	Jeunes n'ayant jamais été en QPV	Ensemble
Type de bac obtenu					
Bac général	45	61	57	64	63
Bac technologique	31	24	19	20	21
Bac professionnel	23	15	7	12	12
Indéterminé	0	0	17	3	4
Mention au bac					
Non, aucune ou passable	59	47	34	40	40
Oui, assez bien	30	29	23	33	32
Oui, bien	9	20	16	17	17
Oui, très bien	1	4	27	11	11

Lecture : 61 % des jeunes ayant quitté les QPV après le bac l'avaient obtenu dans la filière générale, et 24 % avaient obtenu une mention bien (20 %) ou très bien (4 %).

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Les jeunes ayant résidé à un moment de leur scolarité dans un QPV sont plus fréquemment issus de formation de spécialité tertiaire : cela concerne 59 % des jeunes restés en QPV, 57 % et 56 % des deux autres groupes alors que la part dans l'ensemble de la population est juste légèrement supérieure à la moyenne (53 %).

Enfin, les trois populations se distinguent également en matière de recours à l'alternance (tableau 6). Si, en moyenne, cette modalité de formation concerne 20 % de la population, cette proportion s'élève à 25 % pour ceux qui quittent les QPV après le bac, et se situe à 16 % et 17 % respectivement pour ceux qui restent ou arrivent dans les QPV. Cette différence reflète les difficultés pour les jeunes des QPV d'accéder à cette voie de formation (Personnaz & Sawadogo, 2024c) ; des difficultés qui, au-delà des potentielles discriminations subies par les habitants de ces quartiers, pourraient être attribuables à l'éloignement de l'entreprise ou du CFA, au manque de place dans la spécialité choisie, mais aussi au besoin d'accompagnement non comblé lors des phases d'orientation et de recherche d'un apprentissage. Pourtant, la rémunération perçue dans ce cadre pourrait permettre à des jeunes issus de catégories moins dotées financièrement de poursuivre dans de meilleures conditions leurs études dans l'enseignement supérieur, et réduire le cas échéant les risques de décrochage scolaire auquel ils sont d'ordinaires plus exposés. C'est d'ailleurs ce que semblent mettre en évidence les travaux de Personnaz et Sawadogo (2025). En effet, ces auteurs observent un taux d'obtention du diplôme de fin d'études plus élevé pour les jeunes ayant préparé leur formation en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ; ce taux est encore plus élevé pour les jeunes des QPV, aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur.

2.3.1. Dans quelles formations ces jeunes avaient-ils candidaté après le bac ?

Les jeunes restés en QPV se distinguent par une préférence pour le BTS : le choix de ce type de formation fait jeu quasi égal avec celui d'une première année de licence universitaire, formation la plus fréquemment souhaitée quelle que soit la population et la moins sélective (tableau 8). Les jeunes venus en QPV au cours de leurs études sont plus nombreux que l'ensemble à candidater en licence universitaire comme en CPGE et en école d'ingénieurs. Cette préférence marquée pour les CPGE, notable également chez les jeunes qui n'ont jamais résidé dans ces quartiers durant leurs études, pourrait être mise en lien avec leurs origines migratoires (voir section précédente) et leur mention au baccalauréat. En effet, ils sont 27 % à avoir obtenu la « mention très bien » au bac et 16 % la « mention bien » (tableau 7), soit des pourcentages plus élevés que dans les autres populations, les prédestinant ainsi à s'orienter ou à être orientés vers des formations plus sélectives, et donc *a priori* plus prestigieuses. Ceux qui ont quitté les QPV se distinguent par une fréquence plus élevée de candidatures pour des études de médecine. Pour autant, ces candidatures ne préjugent pas de la formation effectivement suivie par les jeunes après l'obtention du baccalauréat.

Tableau 8 • Répartition de la population selon leur(s) candidature(s) l'année du bac (en %)

	Restés en QPV après le bac	Ont quitté les QPV après le bac	Venus en QPV après le bac	N'ayant jamais résidé en QPV	Ensemble
Première année de licence universitaire	52	61	58	47	48
IUT	23	19	22	21	22
BTS ou BTS agricole	47	35	27	33	33
Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	9	9	14	15	15
École d'ingénieur	2	2	6	5	5
École de commerce	4	4	2	4	4
PACES, médecine	6	10	6	7	7
Formation dans le domaine sanitaire et social	7	6	6	6	6
École d'art ou d'architecture	4	5	8	6	6
Autre formation	3	3	3	4	4

Nb : les vœux pouvant être multiples, la somme des proportions pour chaque catégorie peut être supérieure à 100 %.

Lecture : 14 % des jeunes venus résident en QPV après le bac avaient plus fréquemment candidaté pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

2.3.2. Une interruption d'études plus contrainte chez les jeunes restés en QPV

L'analyse des motifs d'arrêt d'étude apporte des éclairages sur le caractère contraint ou choisi de l'entrée dans la vie active. Ces motifs sont en effet révélateurs des possibles entraves dans la poursuite d'études. Les jeunes des groupes 2 et 3 déclarent des motifs d'arrêt assez proches de ceux de la population dans son ensemble. Ils s'en distinguent par une proportion plus faible de déclaration d'arrêt par lassitude (33 % et 32 % pour 40 %, tableau 8), et plus élevée de motifs personnels ou familiaux. Les motifs financiers sont un peu plus fréquents parmi les jeunes du groupe 3.

Les jeunes n'ayant pas quitté les QPV, moins diplômés que les autres, se démarquent par des proportions plus importantes de motifs qui révèlent le caractère contraint de l'arrêt : résultats insuffisants pour continuer dans la filière souhaitée, absence d'employeur pour une formation en alternance, formation souhaitée inexistante à proximité ou refusée, raisons personnelles ou familiales, ou encore financières.

Tableau 9 • Motifs d'arrêt des études (en %)

	Jeunes restés en QPV après le bac	Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	Jeunes venus en QPV après le bac	Jeunes n'ayant jamais résidé en QPV	Ensemble
Par lassitude	43	33	32	40	40
Niveau de diplôme souhaité atteint	47	68	66	70	69
Résultats insuffisants pour continuer dans la filière souhaitée	26	12	14	15	15
Refusé dans une formation ou échec à un concours	14	8	7	7	8
Pas trouvé d'employeur pour une formation en alternance	15	5	8	6	6
Pour entrer dans la vie active ou a trouvé un emploi	72	79	78	80	80
Formation souhaitée n'existait pas à proximité	12	7	5	4	4
Raisons personnelles ou familiales	23	19	18	13	14
Raisons financières	27	18	24	18	18

Lecture : 27 % des jeunes restés en QPV après le bac déclarent avoir interrompu leurs études pour des raisons financières.

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

3. Des situations contrastées sur le marché du travail, imputables aux niveaux de diplôme mais également au lieu de résidence à la sortie des études

3.1. Les jeunes restés en QPV : la population avec les conditions d'insertion les plus dégradées

Le groupe des jeunes n'ayant pas quitté le QPV, le moins diplômé, est celui qui rencontre le plus de difficultés une fois sorti du système scolaire. Seuls 59 % de ses membres connaissent une trajectoire dominée par l'emploi, pour 73 % de l'ensemble de la population (tableau 10), et 28 % un accès rapide et durable à l'EDI (vs 38 %). Ils mettent en moyenne plus de temps pour accéder à leur premier emploi (5 mois) que ceux qui ont quitté les QPV après leur bac (2 mois) ou n'ont jamais été en QPV (3 mois) ; 12 % connaissent une trajectoire de chômage persistant ou récurrent (graphique 2).

En octobre 2020, 67 % seulement sont en emploi (79 % de l'ensemble de la population) et 20 % sont au chômage. Ils sont moins souvent en EDI (71 % vs 77 %), de loin les plus nombreux à occuper des emplois d'employés non qualifiés (11 % vs 6 %), et donc à percevoir la rémunération mensuelle moyenne la plus basse (tableau 10). Enfin, ils se distinguent des autres jeunes par une présence plus importante dans les secteurs du commerce et de la réparation automobile (16 % vs 12 %) et, dans une moindre mesure, dans les secteurs transport et de l'entreposage (6 % vs 3 %) puis de l'hébergement et de la restauration (6 % vs 4 %) (tableau 11). Les autres jeunes, notamment les néo-résidents, se concentrent davantage dans les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques, rassemblant des sous-secteurs tels que l'architecture, l'ingénierie ou encore la recherche et développement scientifique. Cette répartition sectorielle des jeunes est principalement à mettre en regard de leurs spécialités et de leur niveau de formation (voir par exemple Joseph, Olaria & Sawadogo, 2023).

Par ailleurs, les jeunes restés en QPV se distinguent par des points de vue plus négatifs sur leur emploi (tableau 12). En effet, ils estiment moins fréquemment que les autres occuper un poste correspondant à leur formation initiale (56 % vs 69 % pour l'ensemble de la population), et sont les moins nombreux à déclarer se réaliser professionnellement (78 % vs 84 %).

Tableau 10 • Indicateurs d'insertion

	Jeunes restés en QPV après le bac	Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	Jeunes venus en QPV après le bac	Jeunes n'ayant jamais résidé en QPV	Ensemble
Trajectoires professionnelles sur le marché du travail (40 mois d'observation) (*)					
Trajectoire dominée par l'emploi	59 %	79 %	71 %	74 %	73 %
Trajectoire en suspens	25 %	11 %	18 %	18 %	18 %
Trajectoire hors du marché du travail	16 %	10 %	11 %	8 %	9 %
Situation à trois ans					
En emploi	67 %	80 %	75 %	80 %	79 %
Chômage	20 %	11 %	14 %	11 %	12 %
Autres situation (Inactivité, service civique, etc.)	8 %	7 %	6 %	5 %	5 %
Formation / Reprise d'études	5 %	2 %	5 %	4 %	4 %
Statut de l'emploi occupé à trois ans (1)					
En EDI	71 %	74 %	78 %	77 %	77 %
Non Salarié	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %
CDI, Fonctionnaire	66 %	69 %	73 %	72 %	72 %
En EDD	29 %	26 %	22 %	23 %	23 %
Contrat aidé	5 %	4 %	3 %	4 %	4 %
Emploi à durée déterminé	19 %	18 %	17 %	17 %	17 %
Intérim	5 %	4 %	2 %	2 %	2 %
PCS de l'emploi à trois ans (1)					
Agriculteur et indépendant	2 %	5 %	1 %	2 %	2 %
Cadre	20 %	33 %	44 %	34 %	33 %
Profession intermédiaire	35 %	39 %	32 %	36 %	36 %
Employés qualifiés	24 %	16 %	13 %	15 %	16 %
Ouvriers qualifiés	4 %	3 %	5 %	4 %	4 %
Employés peu qualifiés	11 %	2 %	3 %	6 %	6 %
Ouvriers peu qualifiés	3 %	2 %	2 %	3 %	3 %
Non codé	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Temps d'accès au premier emploi (en nombre de mois)	5	2	4	3	3
Rémunération mensuelle à trois ans (moyenne) (2)	1 720 €	2 065 €	1 945 €	1 924 €	1 919 €

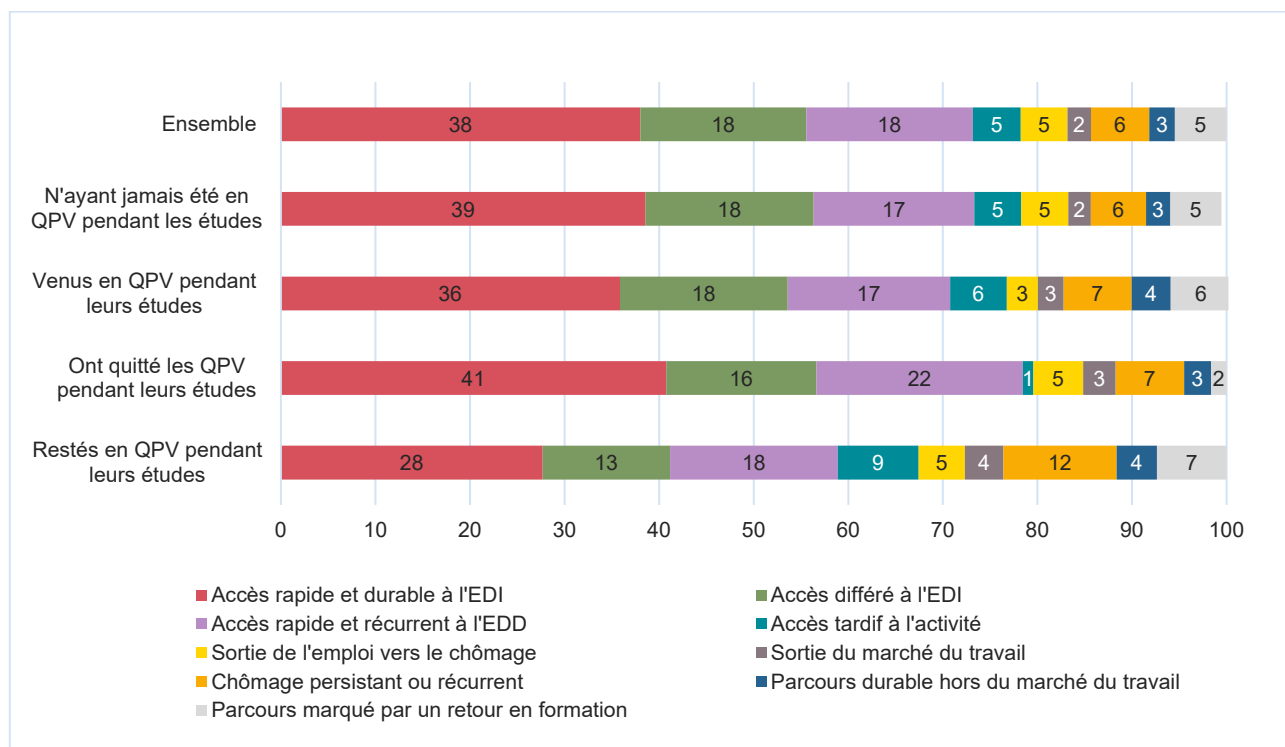
* Les trajectoires sont construites à partir des déclarations mensuelles des différentes situations (emploi, chômage, retour en formation, autre) sur la période d'observation. Pour une présentation des trajectoires, cf. Le Bayon *et al.* (2022).

Nb : l'emploi à durée indéterminée (EDI) regroupe les contrats en CDI, le statut de fonctionnaire et (dans une bien moindre mesure ici) les non-salariés. L'emploi à durée déterminée (EDD) rassemble les contrats aidés, l'intérim et toutes les autres formes de contrat à durée déterminée.

Champ : ensemble des jeunes sortants du supérieur, (1) en emploi en octobre 2020 ; (2) salariés à trois ans.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Graphique 2 • Trajectoires professionnelles détaillées (%)



Champ : ensemble des jeunes sortants du supérieur.
Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Tableau 11 • Secteur d'activité de l'employeur en octobre 2020 (en %)

Secteur d'activité	Jeunes restés en QPV pour leurs études	Jeunes ayant quitté les QPV pour leurs études	Jeunes venus en QPV pour leurs études	Jeunes n'ayant jamais résidé en QPV	Ensemble
Secteur d'activité					
Public	15	19	14	16	16
Privé	84	80	84	81	81
Non codé	1	1	2	3	3
Nomenclature d'activités françaises					
Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	1	1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	9	8	9	10	10
Construction	4	0	5	3	3
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	16	9	10	13	12
Transports et entreposage	6	3	3	3	3
Hébergement et restauration	6	4	5	4	4
Information et communication	7	9	12	8	8
Activités financières et d'assurance	6	7	4	5	5
Activités immobilières	2	4	1	2	2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11	13	18	15	15
Activités de services administratifs et de soutien	5	5	6	4	4
Administration publique	8	10	7	7	7
Enseignement	6	8	5	7	7
Santé humaine et action sociale	9	11	9	11	11
Autres activités de services	5	8	6	6	7
Non codé	0	1	0	1	1
Total	5	1	3	91	100

Champ : ensemble des jeunes sortants du supérieur en emploi en octobre 2020.
Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Tableau 12 • Opinion vis-à-vis de l'emploi occupé en octobre 2020 (en %)

	Jeunes restés en QPV après le bac	Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	Jeunes venus en QPV après le bac	Jeunes n'ayant jamais résidé en QPV	Ensemble
Sentiment de correspondance entre la formation initiale et l'emploi actuel					
Oui, tout à fait	31	46	42	43	42
Oui, plutôt	25	28	27	27	27
Non, pas vraiment	14	12	14	14	14
Non, pas du tout	30	14	17	16	17
Sentiment de se réaliser professionnellement					
Oui, tout à fait	36	44	45	48	48
Oui, plutôt	41	40	37	36	36
Non, pas vraiment	14	8	12	11	11
Non, pas du tout	9	8	6	5	5
Sentiment sur le niveau de compétence de l'emploi					
À votre niveau de compétence	61	71	64	69	69
En dessous de votre niveau de compétence	33	23	33	27	27
Au-dessus de votre niveau de compétence	6	6	3	4	4
Sentiment sur le salaire (1)					
Très bien payé	5	7	5	6	6
Plutôt bien payé	55	48	56	59	58
Plutôt mal payé	34	37	34	30	31
Très mal payé	6	8	5	5	5

Champ : ensemble des jeunes sortants du supérieur en emploi en octobre 2020.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

3.2. Ils ont quitté le QPV après leur bac... et ont les meilleures conditions d'accès à l'emploi

Cette catégorie de jeunes connaît les meilleures conditions d'accès à l'emploi en début de vie active : 79 % ont eu des trajectoires dominées par l'emploi, 80 % sont en emploi en octobre 2020 (tableau 10). Ils bénéficient également de la rémunération mensuelle moyenne la plus élevée (2 065 euros). Toutefois, ils occupent un peu moins souvent des emplois en EDI que les jeunes qui n'ont jamais résidé en QPV durant la formation initiale (74 % vs 77 %) et occupent des postes de cadre presque dans les mêmes proportions (33 % vs 34 %). Ils exercent par ailleurs plus souvent leur emploi dans le secteur public que les jeunes des deux autres catégories passées par les QPV (19 % vs 14 % et 15 %) et se rencontrent plus fréquemment dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale (tableau 11).

Les jeunes de ce groupe sont par ailleurs ceux qui expriment le plus de satisfaction au regard de leur emploi : 84 % se réalisent professionnellement et 71 % estiment occuper un emploi qui correspond à leur niveau de compétences, soit le pourcentage le plus élevé de tous les groupes (tableau 12).

3.3. Les jeunes arrivés en QPV après leur bac, plus diplômés mais...

Les jeunes arrivés en QPV après leur bac rencontrent plus de difficultés pour accéder à l'emploi que ceux ayant quitté les QPV et ceux n'ayant jamais résidé dans ces quartiers durant leurs études alors qu'ils sont, et de loin, les plus diplômés : 71 % ont des trajectoires dominées par l'emploi, 75 % seulement sont en emploi en octobre 2020, soit des pourcentages inférieurs à ceux des autres groupes, à l'exception de celui des jeunes restés en QPV. En revanche, quand ils accèdent à l'emploi, celui-ci est de meilleure qualité. Ils sont en effet proportionnellement plus nombreux à détenir un EDI à trois ans (78 %) et surtout plus nombreux à occuper un emploi de cadre (44 %, soit 10 points de plus que les jeunes n'ayant jamais résidé en QPV). Ce chiffre est à mettre en regard de la part des diplômés de bac+5 et plus (50 %), mais pour autant, leur salaire moyen

demeure inférieur à des jeunes appartenant au groupe 2. En dépit d'une part élevée de jeunes occupant un emploi de cadre, ils sont parmi les plus nombreux (un tiers, à part égale avec ceux du groupe des jeunes restés en QPV), à estimer être embauchés en dessous de leur niveau de compétences et donc à ressentir un déclassement. Ils sont surreprésentés dans les secteurs d'activité suivants : information et communication, activités spécialisées, scientifiques et techniques.

3.4. Des résultats statistiques confortés en partie par des modélisations

Une modélisation de la probabilité de connaître une trajectoire dominée par l'emploi (cf. encadré 3) confirme tout d'abord les effets classiques et massifs du diplôme et de l'alternance (tableau 13) : les chances de connaître une telle trajectoire sont multipliées par 3,9 pour un sortant diplômé de bac+5 (hors école de commerce ou école d'ingénieurs) par rapport à un sortant possédant seulement un bac général ou technologique et par 1,7 pour un ancien alternant par rapport à un jeune issu de la voie scolaire. À l'inverse, le fait d'avoir un enfant, d'être immigré ou descendant d'immigré diminue significativement cette probabilité.

Encadré 3 • Spécification des modèles d'estimation

L'examen toutes choses égales par ailleurs des conditions d'insertion est réalisé à partir d'une série de modèles logistiques binaires (logit binaire) du fait de la nature dichotomique des variables dépendantes mobilisées, que sont le fait de : 1) connaître ou non une trajectoire dominée par l'emploi au cours des trois premières années de vie active ; 2) être ou non en emploi, au moment de l'enquête, soit après la sortie de formation initiale ; 3) occuper ou non un emploi à durée indéterminée à cette période ; 4) accéder ou non au statut de cadre ou de profession intermédiaire dans l'emploi. Ainsi, par exemple, elle prend la valeur 1 si l'individu figure parmi ceux qui ont connu un parcours professionnel dominé par l'emploi, et 0 dans le cas contraire. D'une manière générale, le modèle peut s'écrire de la façon suivante :

$$Y = \alpha + \beta.MOB_ETU + \gamma.X + \varepsilon$$

Où :

- Y représente un vecteur de variables dépendantes, correspondant à celles décrites précédemment.
- MOB_ETU constitue la variable explicative d'intérêt, et représente les différentes catégories de jeunes ayant, à un moment de leur parcours scolaire, résidé ou non dans un quartier prioritaire et connu ou non une mobilité résidentielle, en dehors ou vers ces quartiers, durant cette période. Cette variable comprend ainsi quatre modalités, correspondant à celles décrites tout long de cette étude.
- X représente un ensemble de variables de contrôle, susceptibles également d'expliquer les conditions d'insertions des jeunes : **le genre** (homme, femme), **la parentalité** (avoir ou non au moins un enfant au moment de l'enquête) **l'origine sociale** (favorisé, intermédiaire, défavorisé), **l'origine migratoire** (indigène, descendant d'immigré, immigré), **le plus haut diplôme obtenu à l'issue de la formation initiale** (bac général ou technologique, bac pro ou autres diplômes professionnel de niveau équivalent, bac+2 hors santé social, bac+2/3/4 santé social, licence professionnelle, licence générale et autre bac+3/+4, bac+5 hors écoles, écoles de commerce et d'ingénieur, doctorat), **la spécialité de formation associée à ce diplôme** (générale, industrielle vs tertiaire), **la voie de formation** (scolaire vs alternance), **le secteur de l'établissement de formation** (public vs privé), **le lieu de résidence à la fin des études** (rural – urbain) et le fait d'avoir connu ou non une **mobilité interdépartementale** entre le bac et la fin des études.
- ε correspond au terme d'erreur, c'est-à-dire à la partie non expliquée par le modèle du fait de caractéristiques inobservées dans les estimations.

La rémunération est également modélisée sur l'ensemble des individus occupant un emploi salarié à trois ans, mais au travers de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Les variables explicatives introduites dans le modèle correspondent à celles introduites dans les équations précédentes (X), plus d'autres variables de contrôles (Z) relatives aux caractéristiques de l'emploi occupé à trois ans et de l'entreprise, qui, elles aussi, sont susceptibles d'expliquer les niveaux et différences de rémunérations perçues entre les jeunes : **le statut de l'emploi** (emploi à durée indéterminée vs emploi à durée déterminée), **la catégorie socioprofessionnelle** (cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier qualifié et employé ou ouvrier peu qualifié) **secteur d'activité de l'entreprise ou de l'établissement** (public vs privé). L'équation de salaire peut être écrite comme suit :

$$\ln Sal_i = \alpha + \beta.MOB_ETU + \gamma.X + \gamma.Z + \varepsilon$$

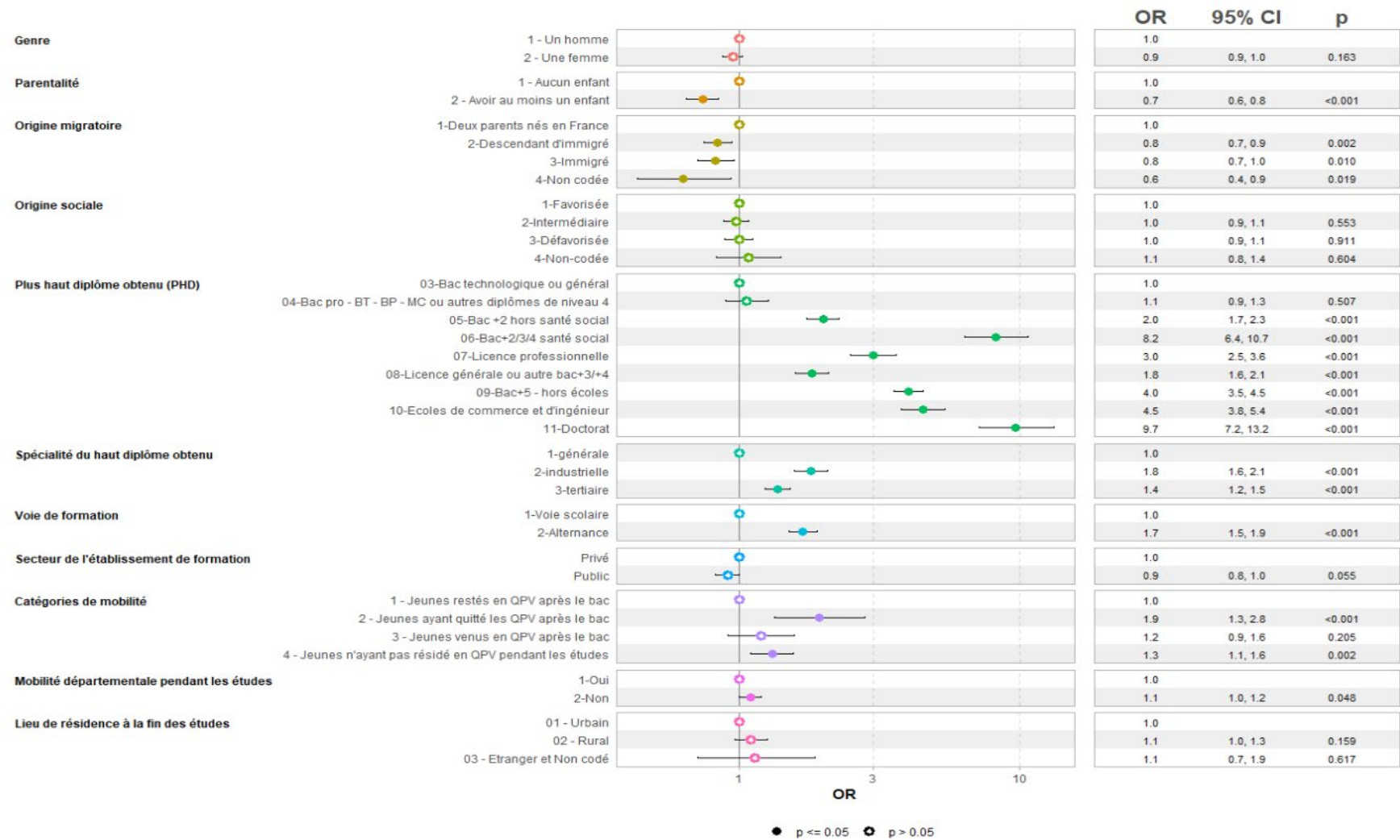
Où $\ln Sal_i$ est la variable endogène et correspond au logarithme népérien de la rémunération mensuelle perçue par l'individu. Le recours au logarithme permet d'apprécier les variations (l'augmentation ou la diminution) des salaires en termes de pourcentage, variations qui pourraient résulter par exemple de la mobilité pendant les études ou de l'accès à un niveau additionnel d'éducation.

Elle souligne ensuite que les jeunes qui ont quitté le QPV après leur bac ont, à autres caractéristiques sociales et scolaires comparables, 1,8 fois plus de chances de connaître cette trajectoire que leurs homologues qui y sont restés. Les rapports de cotes des jeunes n'ayant jamais résidé en QPV, et de ceux arrivés en QPV après le bac sont respectivement de 1,3 et 1,1, soit des valeurs plus faibles que pour les jeunes qui ont quitté ces quartiers.

Ces différents constats s'observent aussi dans les modèles d'accès à trois ans (tableau 14), y compris dans des modèles similaires tenant compte des disparités existantes au sein du groupe des jeunes n'ayant pas résidé en QPV (annexes 5 et 6), dont les caractéristiques sociodémographiques sont présentées dans l'annexe 4. Ces résultats semblent ainsi indiquer l'existence de potentielles inégalités de traitement ou de pratiques discriminatoires de la part des employeurs à l'égard des jeunes résidant en QPV au moment de quitter la formation initiale pour entrer dans la vie active. Ils montrent surtout que l'effet stigmatisant du quartier, empiriquement mis en évidence dans des travaux antérieurs (Couppié, 2013 ; Henrard & Vignale, 2020 ; Personnaz & Sawadogo, 2024b), disparaît après la mobilité, témoignant ainsi vraisemblablement de l'impact de l'adresse de l'individu sur ses chances de trouver un emploi.

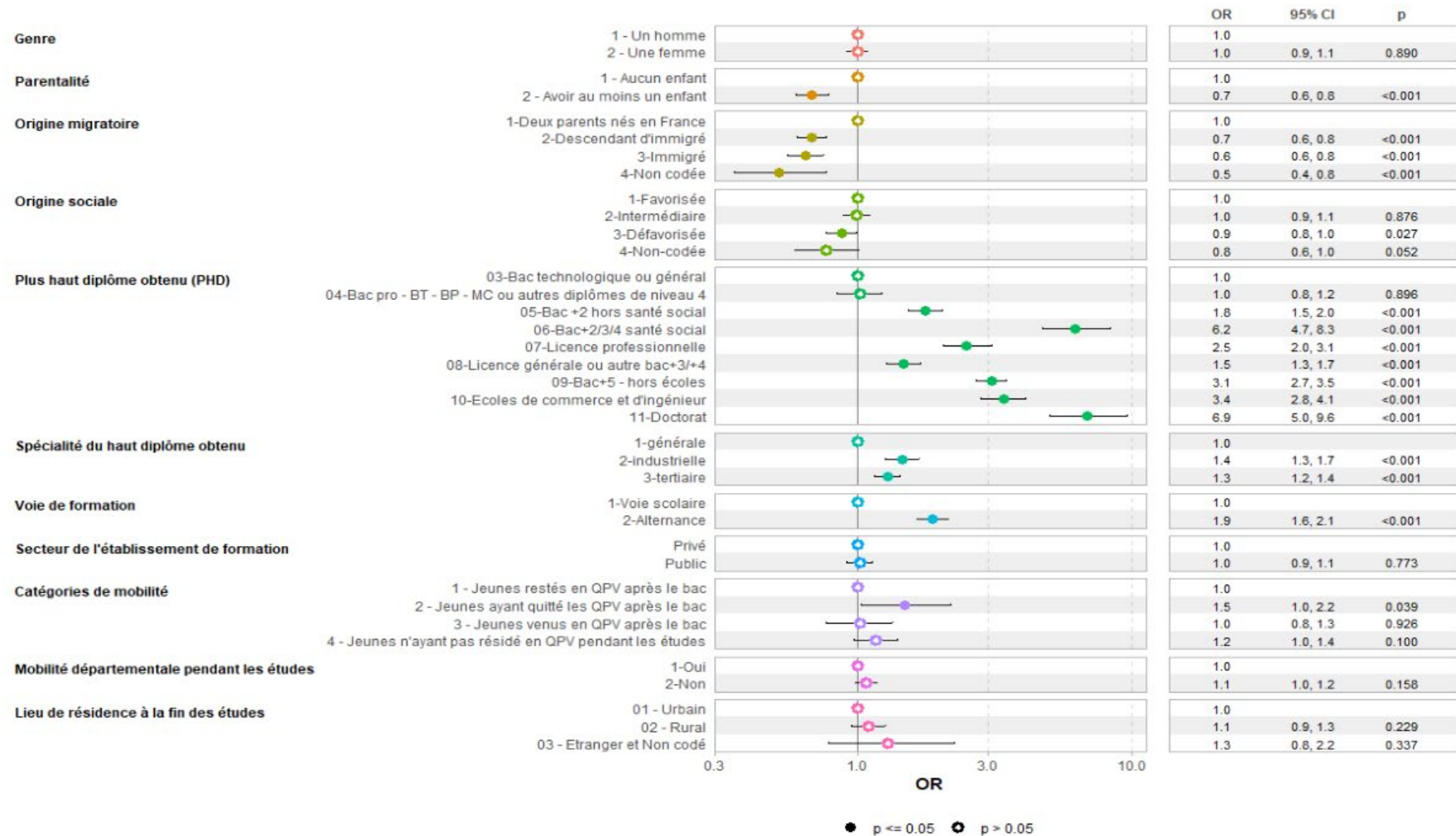
Mais ces résultats suggèrent également que les individus mobiles pourraient présenter des caractéristiques non observables dans les modèles, telles que des compétences sociales (la confiance en soi), qui leur fournirait un avantage comparatif dans l'accès à l'emploi. En effet, de nombreux travaux montrent un impact, direct ou indirect, des compétences sociales – qualifiées également de compétences non académiques, transversales, socio-comportementales ou de *soft skill* (pour reprendre le terme angliciste) – sur la réussite scolaire des jeunes (Heckman & Rubinstein, 2001 ; Morlaix, 2015 ; Fanchini, 2016 ; Keng, 2024) mais également sur leurs conditions d'insertion (Morlaix & Nohu, 2019 ; Nohu 2022 ; Ibourk & El Aynaoui, 2023 ; Velásquez *et al.*, 2024) et leurs rémunération dans l'emploi (Kuhn & Weinberger, 2005 ; Heckman, Stixrud & Urzua, 2006 ; Albandea & Giret, 2016, 2018). Par exemple, Albandea et Giret (2018) montrent que les compétences sociales, telles que l'estime de soi ou la prise de risque, expliquent les écarts de rémunération des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. De récents travaux semblent même indiquer que les différences entre les filles et les garçons en termes de réussite scolaire s'expliquent en partie par les niveaux de compétences socio-comportementales acquises ou développées au collège (Grobon, 2024).

Tableau 13 • Rapport de chances (odds ratios) de la probabilité de connaître une trajectoire dominée par l'emploi



Lecture : à caractéristiques comparables, les jeunes ayant quitté les QPV après le bac ont 1, 9 fois plus de chances de connaître un parcours dominé par l'emploi que ceux qui y sont restés.
 Champ : jeunes sortants du supérieur.
 Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Tableau 14 • Rapport de chances (odds ratio) de la probabilité d'être en emploi au moment de l'enquête, soit à 3 ans.



Lecture : à caractéristiques comparables, les jeunes ayant quitté les QPV après le bac ont 1, 5 fois plus de chances d'être en emploi au moment de l'enquête que ceux qui y sont restés.

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

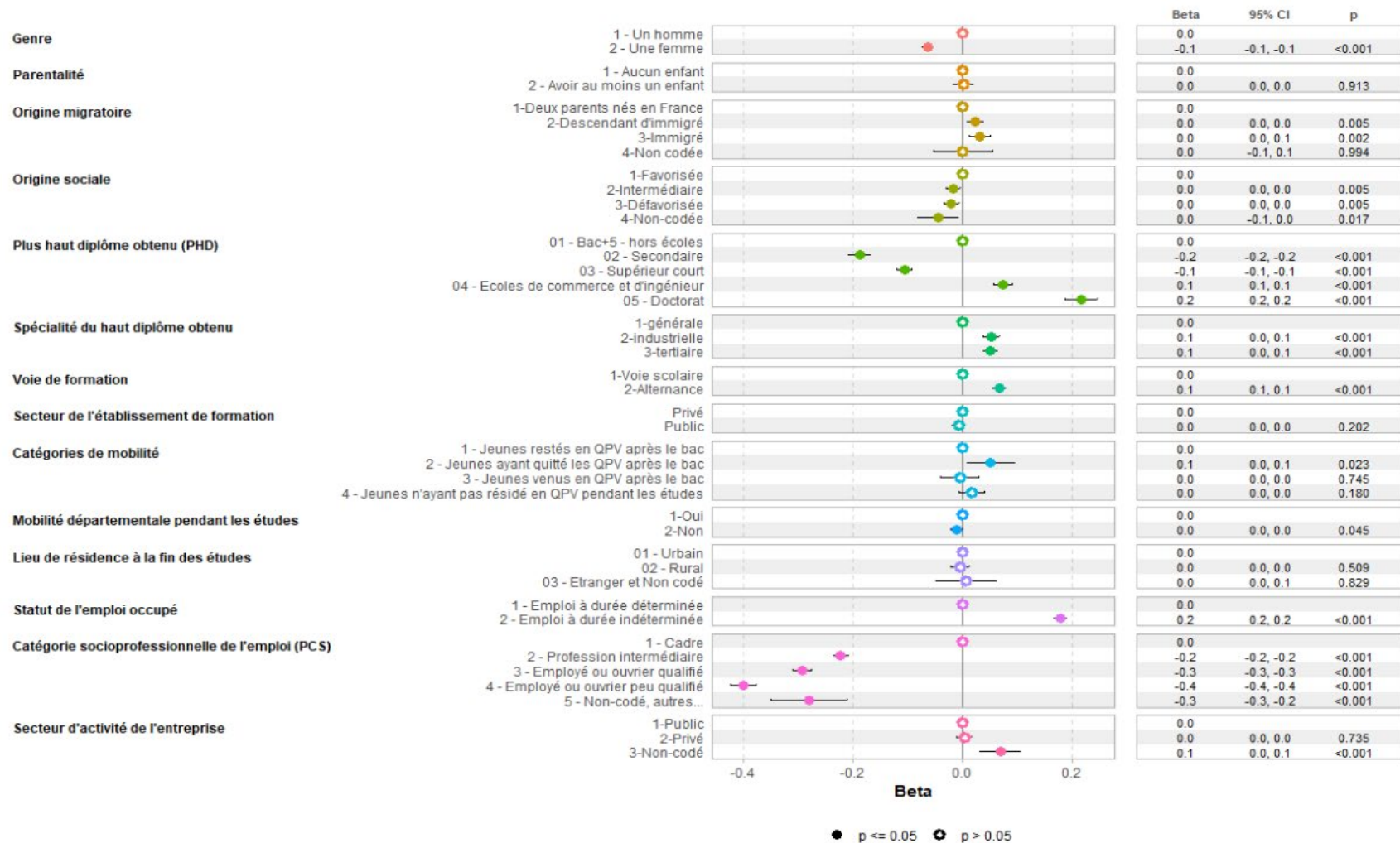
L'examen des déterminants de la rémunération perçue dans l'emploi à trois ans, par la méthode des moindres carrés ordinaire (cf. encadré 3), montre toutes choses égales par ailleurs que les jeunes ayant quitté les quartiers prioritaires après le bac ont tendance à percevoir un salaire plus élevé que leurs camarades qui y sont restés (tableau 15). En effet, à caractéristiques comparables, les premiers accèdent à une rémunération en moyenne 5 % supérieure à celle des seconds. L'écart observé avec les autres groupes n'est pas statistiquement significatif au seuil de 5%, bien qu'il se révèle positif et en faveur des jeunes n'ayant jamais résidé en QPV au cours de leur scolarité.

Pour le reste, les résultats sont globalement assez cohérents avec ceux classiquement observés dans la littérature examinant les déterminants de la rémunération. Ils confirment que le salaire tend à croître avec le niveau d'éducation, et qu'il existe des différences significatives entre les spécialités de formation. Les modalités de préparation de la formation y jouent également un rôle déterminant : les jeunes ayant préparé leur formation en alternance, soit par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, sont davantage rémunérés que leurs homologues sortants de la voie scolaire. Bien que l'accès à cette voie de formation apparaisse plus limité pour les jeunes des quartiers prioritaires, Personnaz et Sawadogo (2024, 2025) soulignent que les bénéfices qu'elle procure en matière d'insertion paraissent pourtant plus significatifs pour ces derniers que pour leurs « voisins », résidant dans l'unité urbaine englobante.

L'écart de rémunération entre les jeunes est également pour partie attribuable aux différences de statut d'emploi (ceux en emploi à durée déterminée ont toutes choses égales par ailleurs un salaire significativement plus élevé que leurs homologues en emploi à durée indéterminée), à la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi occupé (les salaires tendent à diminuer à mesure de la diminution du niveau de qualification de l'emploi), mais aussi au secteur dans lequel ils exercent leur activité (les jeunes travaillant dans le secteur privé gagnent plus que ceux du secteur public, même si l'écart n'apparaît pas statistiquement significatif dans le modèle).

Par ailleurs, un écart de rémunération est constaté selon le sexe. À caractéristiques sociodémographiques comparables et à types d'emplois identiques, les jeunes femmes, qu'elles soient issues ou non d'un QPV, subissent une pénalité salariale de 6 % par rapport aux hommes ; un résultat qui raisonne avec ceux déjà observés dans la littérature traitant des inégalités de genre sur le marché du travail.

Tableau 15 • Facteurs déterminants de la rémunération, à trois ans



Lecture : à caractéristiques et type d'emploi comparables, les jeunes ayant quitté les QPV après le bac perçoivent un salaire en moyenne 10 % supérieur à celui des jeunes qui y sont restés.
 Champ : jeunes sortants du supérieur, en emploi salarié à trois ans.
 Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Conclusion

Cette étude exploratoire examine les mobilités socio-résidentielles des jeunes des quartiers prioritaires après le baccalauréat et l'effet de ces mobilités sur leurs conditions d'insertion à l'issue des études en mobilisant les données de l'enquête 2020 auprès des sortants de la Génération 2017. Elle s'affranchit de travaux antérieurs sur cette population, et se veut ainsi originale à plusieurs niveaux. D'une part, elle permet de mettre en évidence l'hétérogénéité existant au sein de cette population, tant au regard de leurs caractéristiques sociales que scolaires, et, d'autre part, d'apprécier la mesure dans laquelle les mobilités résidentielles durant les études, vers ou en dehors de ces quartiers, jouent un rôle déterminant dans le parcours professionnel de ces jeunes, plus souvent confrontés à des difficultés sur le marché du travail.

Les résultats de nos premières exploitations montrent premièrement que les trois populations identifiées dans ce travail ont en commun des origines sociales plus défavorisées et des origines migratoires plus fréquentes que celle des jeunes n'ayant jamais résidé en QPV durant les études. Pour autant, les mobilités résidentielles, qu'elles s'opèrent vers ou hors des quartiers prioritaires, concernent des profils spécifiques de jeunes, plus souvent issus de milieux favorisés et intermédiaires.

Leurs parcours scolaires portent pour partie les marques de leurs origines sociales et migratoires. Si les sédentaires constituent la population la moins diplômée – avec notamment près de quatre sur dix de ces derniers n'ayant pas obtenu de diplôme dans l'enseignement, et quittant par conséquent la formation initiale avec un bac comme plus haut diplôme –, les néo-résidents sont, quant à eux, à l'inverse, la population la plus diplômée de la cohorte, avec notamment pour près de la moitié d'entre eux ayant été détenteurs d'un titre du second cycle de l'enseignement supérieur (bac+5 et plus). Leurs homologues ayant quitté ces quartiers à l'issue du bac entrent également sur le marché du travail avec des niveaux élevés d'éducation, globalement comparables à celui des non-résidents en QPV, mais se distinguent par une proportion un peu plus élevée de diplômés du supérieur long que ces derniers.

Deuxièmement, cette étude montre que le parcours de ces jeunes sur le marché du travail ne dépend pas seulement de leurs dotations scolaires, dont le poids dans l'insertion reste toujours aussi important, mais aussi d'un ensemble de facteurs en lien notamment avec leurs origines sociales et migratoires et trajectoire résidentielle. Ainsi, et sans grande surprise, nous observons que les jeunes restés dans les QPV après le bac – les plus défavorisés et les moins diplômés de la cohorte – sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés, une fois sortis du système scolaire. À l'inverse, les jeunes ayant quitté le QPV après leur bac, ont été ceux qui, dans l'ensemble et à quelques exceptions près sur certains indicateurs, ont connu les meilleures conditions d'insertion, aussi bien en termes d'accès à l'emploi – avec notamment une transition plus rapide et durable de l'école vers l'emploi à durée indéterminée – que de niveau de rémunération. Ainsi, de façon surprenante, leurs conditions d'insertion se révèlent plus favorables que celles des jeunes venus résider dans un QPV après leur bac, qui pourtant sont, et de loin, les plus diplômés la génération. Néanmoins, ces derniers se distinguent par une part plus élevée en EDI et de statut de cadre dans l'emploi.

Les résultats des modélisations économétriques confirment, pour une bonne partie, ces observations et suggèrent probablement l'existence d'inégalité de traitement, voire de pratiques discriminatoires de la part de certains employeurs à l'encontre des jeunes résidant en QPV. L'effet stigmatisant du quartier, déjà mis en évidence dans des travaux antérieurs, semble disparaître après une mobilité résidentielle. Ces résultats pourraient également indiquer que les jeunes ayant quitté les QPV disposent de compétences sociales, qui leur donneraient un avantage comparatif dans l'accès à l'emploi. Hernandez (2016) assure que « *le recours à ces compétences devient en effet de plus en plus pertinent dans un marché du travail complexe, évolutif et incertain [...]* », donnant à ces jeunes « *[...] des chances supplémentaires de s'y insérer* ».

Plusieurs pistes d'approfondissement peuvent être envisagées pour enrichir cette étude. Une analyse genrée permettrait d'examiner les éventuelles différences entre les trajectoires des jeunes femmes et des jeunes hommes, en termes de possibilités et de formes de mobilité et leur incidence sur le parcours scolaire et professionnel pour chacune de ces populations. Une approche longitudinale intégrant les mobilités résidentielles en début de vie active pourrait également apporter un éclairage supplémentaire sur l'impact des déplacements résidentiels après les études sur l'évolution des conditions d'insertion professionnelle.

Bibliographie

Albandea, I., & Giret, J. F. (2016). *L'effet des soft-skills sur la rémunération des diplômés*. Céreq, collection « Net.Doc » (n°149) <https://www.cereq.fr/sites/default/files/2018-09/caacd95e51cd0bf7fd6e6d54ce1c570f.pdf>

Albandea, I., & Giret, J. F. (2018). The effect of soft skills on French post-secondary graduates' earnings. *International Journal of Manpower*, 39(6), 782-799.

Bunel, M., L'Horty, Y., & Petit, P. (2016). Discrimination based on place of residence and access to employment. *Urban Studies*, 53(2), 267-286.

Couppié, T. (2013). Insertion des jeunes issus de quartiers sensibles : les hommes doublement pénalisés. *Céreq Bref*, 309. <https://hal.science/hal-03184621/>

Couppié, T., Dieusaert, P., & Vignale, M. (2020). Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac ? *Céreq Bref*, 391. <https://shs.hal.science/halshs-02879961/>

Couppié, T., & Epiphane, D. (2019). Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes... *Céreq Bref*, 373. <https://hal.science/hal-03184644/document>

Fanchini, A. (2016). *Les compétences sociales et la réussite scolaire des élèves de cycle III : l'effet de l'accompagnement scolaire*. Thèse de Doctorat en science de l'éducation. Université de bourgogne. <https://theses.hal.science/tel-01380965/>

Grobon, S. (2024) Inégalités de parcours éducatifs en France : le rôle des ressources et des compétences. Thèse de Doctorat en sciences économique. Université Paris 1 Panthéon la Sorbonne.

Heckman, J. J., & Rubinstein, Y. (2001). The importance of noncognitive skills: Lessons from the GED testing program. *American economic review*, 91(2), 145-149.

Heckman, J. J., Stixrud, J., & Urzua, S. (2006). The effects of cognitive and noncognitive abilities on labor market outcomes and social behavior. *Journal of Labor economics*, 24(3), 411-482.

Henrard, V., & Vignale, M. (2020). Les jeunes des quartiers populaires face à l'emploi : Les inégalités se creusent. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 71(1), 13-15. <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2020-1-page-13>

Hernandez, L. (2016). Programmes de développement des compétences sociales et d'insertion professionnelle chez les étudiant.es : efficacité et limites. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 45(3). <https://doi.org/10.4000/osp.5026>

Ibourk, A., & El Aynaoui, K. (2023). Career trajectories of higher education graduates: Impact of soft skills. *Economies*, 11(7), 1-22. <https://doi.org/10.3390/economies11070198>

Joseph, O., Olaria, M., & Sawadogo, A. F. W. (2023). Insertion des sortants du secondaire, la voie professionnelle reste un atout. *Céreq Bref*, 433. <https://shs.cairn.info/revue-cereq-bref-2023-1-page-1?tab=texte-integral>

Keng, S. H. (2024). The effect of soft skills on academic outcomes. *The BE Journal of Economic Analysis & Policy*, 24(1), 35-67.

Kuhn, P., & Weinberger, C. (2005). Leadership skills and wages. *Journal of Labor Economics*, 23(3), 395-436.

Le Bayon F., Dabet G., Joseph, O., Olaria, M. (Coord.) (2022). *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017*. Marseille : Céreq, collection « Céreq Enquêtes » (n° 3).

- Ménard, B. (2018). Le décrochage dans l'enseignement supérieur à l'aune de l'approche par les capacités. *Formation Emploi*, 142(2), 119-141.
- Morlaix, S., & Nohu, N. (2019). Compétences transversales et employabilité : de l'université au marché du travail. *Éducation permanente*, 218(1), 109-118. <https://doi.org/10.3917/edpe.218.0109>
- Nohu, N. (2022). *Développement des compétences non académiques à l'université : quel (s) impact (s) sur l'employabilité des diplômés de master ?*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne Franche-Comté. <https://theses.hal.science/tel-04067244/>
- Personnaz, E., & Sawadogo, A. F. W. (2023). Inégalités territoriales dans l'accès à l'alternance : le cas des jeunes des QPV. Dans P. Caro & A. Checcaglini (dir). *Territoires et parcours : de nouvelles trajectoires d'emploi et de formation à l'épreuve des territoires ?* (p. 145-159). Marseille : Céreq, coll. « Céreq Échanges » (n° 19). https://www.cereq.fr/sites/default/files/2023-06/%23_JDL2023_00_Final_0.pdf
- Personnaz E., Robin J., & Sawadogo A. F. W. (2024a). *Évolution de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville entre la génération 2010 et la génération 2017*. Rapport d'études. ONPV-CEREQ. <onpv-cereq-generation2017-avril24.original.pdf>
- Personnaz, E., & Sawadogo A. F. W. (2024b). De la Génération 2010 à la Génération 2017. Jeunes issus des quartiers prioritaires : plus diplômés mais toujours confrontés à des inégalités d'insertion. Dans T. Couppié, D. Epiphane, O. Joseph & E. Personnaz (dir.). *Premiers pas sur le marché du travail : quand les inégalités s'en mêlent. Tome 1* (p. 69-82). Marseille : Céreq, collection « Céreq Échanges » (n° 24). <https://books.openedition.org/cereq/5522?lang=fr>
- Personnaz, E., & Sawadogo A. F. W. (2024c). L'alternance, un plus pour les jeunes des QPV, à condition d'y accéder. *Céreq Bref*, 455. <https://shs.cairn.info/revue-cereq-bref-2024-7-page-1?tab=texte-integral>
- Personnaz, E., & Sawadogo A. F. W. (2025). Les jeunes résidant en quartier prioritaire à la fin des études : conditions d'accès à l'alternance et plus-value sur l'insertion. *Formation Emploi*, 169(1), 73-95. <https://doi.org/10.4000/13elh>
- Rosenwald, F. (2006). *Filles et garçons dans le système éducatif depuis vingt ans*. Insee (Données sociales. La société française).
- Velásquez, A. A., Gómez, J. A. Y., Claudio, B. M., & Ruiz, J. A. Z. (2024). Soft skills and the labor market insertion of students in the last cycles of administration at a university in northern Lima. *Perspectiva austral*, 2, 29.

Annexe 1 • Structure de la population avant et après imputation

Tableau A1 • Structure de la population avant et après imputation au moment du bac (en %)

	Dans un QPV		Hors QPV, dans une unité urbaine qui possède des QPV		Hors QPV, dans une unité urbaine qui ne possède de QPV et Etrangers	
	Non-imputé	Imputé	Non-imputé	Imputé	Non-imputé	Imputé
Genre						
Homme	45	45	48	48	47	47
Femme	55	55	52	52	53	53
Origine migratoire						
Deux parents indigènes	46	44	81	82	84	84
Descendant	38	38	15	14	7	7
Immigrés	14	15	3	3	9	9
Non codé	2	3	1	1	0	0
Origine sociale						
Favorisée	4	3	20	21	15	15
Intermédiaire	32	31	48	48	51	51
Défavorisée	60	62	29	28	31	31
Non codé	4	4	3	3	3	3
Plus haut niveau de diplôme						
Non-diplômé	7	7	3	3	3	3
Secondaire	54	55	40	38	39	39
Supérieur court	24	23	29	29	31	31
Supérieur long	15	15	28	30	27	27
Spécialité de la formation						
Générale	23	22	26	27	25	26
Industrielle	20	20	20	20	25	24
Tertiaire	57	58	54	53	50	50
Part des jeunes ayant redoublé avant l'entrée en sixième	17	17	8	8	7	8
Total	7	7	43	49	42	43

Champ : jeunes sortants de la Génération.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Tableau A2 • Structure de la population avant et après imputation à la fin des études (en %)

	Dans un QPV		Hors QPV, dans une unité urbaine qui possède des QPV		Hors QPV, dans une unité urbaine qui ne possède pas de QPV et étrangers	
	non-imputé	imputé	non-imputé	imputé	non-imputé	imputé
Genre						
Homme	49	48	49	49	51	51
Femme	51	52	51	51	49	49
Origine migratoire						
Deux parents indigènes	53	51	79	79	90	90
Descendant	29	29	13	13	8	7
Immigrés	16	17	7	7	2	2
Non codé	2	3	1	1	0	0
Origine sociale						
Favorisée	5	5	19	19	10	10
Intermédiaire	31	30	47	47	47	47
Défavorisée	60	61	31	31	40	40
Non codé	4	4	3	3	3	3
Plus haut niveau de diplôme						
Non-diplômé	26	26	9	9	14	14
Secondaire	44	44	35	35	52	52
Supérieur court	16	16	26	26	24	24
Supérieur long	14	14	30	31	10	10
Spécialité de la formation						
Générale	24	24	28	28	22	22
Industrielle	26	26	22	22	32	32
Tertiaire	50	50	50	50	46	46
Part des jeunes ayant redoublé avant l'entrée en sixième	22	22	11	10	17	17
Total	10	10	56	59	30	30

Champ : jeunes sortants de la Génération.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Annexe 2 • Répartition de la population selon le milieu de résidence et type mobilités pendant les études

	Restés en QPV pendant leurs études	Ont quitté les QPV pendant leurs études	Venus en QPV pendant leurs études	Jeunes n'ayant jamais été en QPV pendant les études	Ensemble
Milieu de résidence au moment du bac					
Urbain	100	99	62	76	77
Rural	0	0	15	19	17
Étranger (ou non codé)	0	1	23	5	6
Milieu de résidence à la fin des études					
Urbain	99	98	100	88	89
Rural	0	1	0	11	10
Étranger (ou non codé)	1	1	0	1	1
Type de mobilité					
Mobilité entre départements	4	63	75	37	37
Mobilité entre régions	2	38	58	25	25

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Annexe 3 • Focus sur les jeunes n'ayant pas résidé en QPV, selon le milieu de résidence et le type de mobilité pendant les études

	Jeunes n'ayant pas résidé en QPV			
	Voisin à deux périodes	Voisin à une seule période	Jamais voisins	Ensemble
Effectif non-pondéré	7 217	3 503	3 241	13 961
Effectif pondéré	207 355	96 672	92 935	396 962
Pourcentage pondéré*	48	22	21	91
Milieu de résidence au moment du bac				
Urbain	100	48	52	76
Rural	0	33	46	19
Étranger (ou non codé)	0	19	2	5
Milieu de résidence à la fin des études				
Urbain	99	97	54	88
Rural	0	3	44	11
Étranger (ou non codé)	1	0	2	1
Type de mobilité				
Mobilité entre départements	31	79	7	37
Mobilité entre régions	21	54	5	25

* Le pourcentage est calculé sur l'ensemble de la population, y compris les jeunes qui, à un moment de leur parcours de formation initiale, ont résidé dans un QPV.

Champ : jeunes sortants du supérieur n'ayant pas résidé dans un QPV aux deux périodes.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

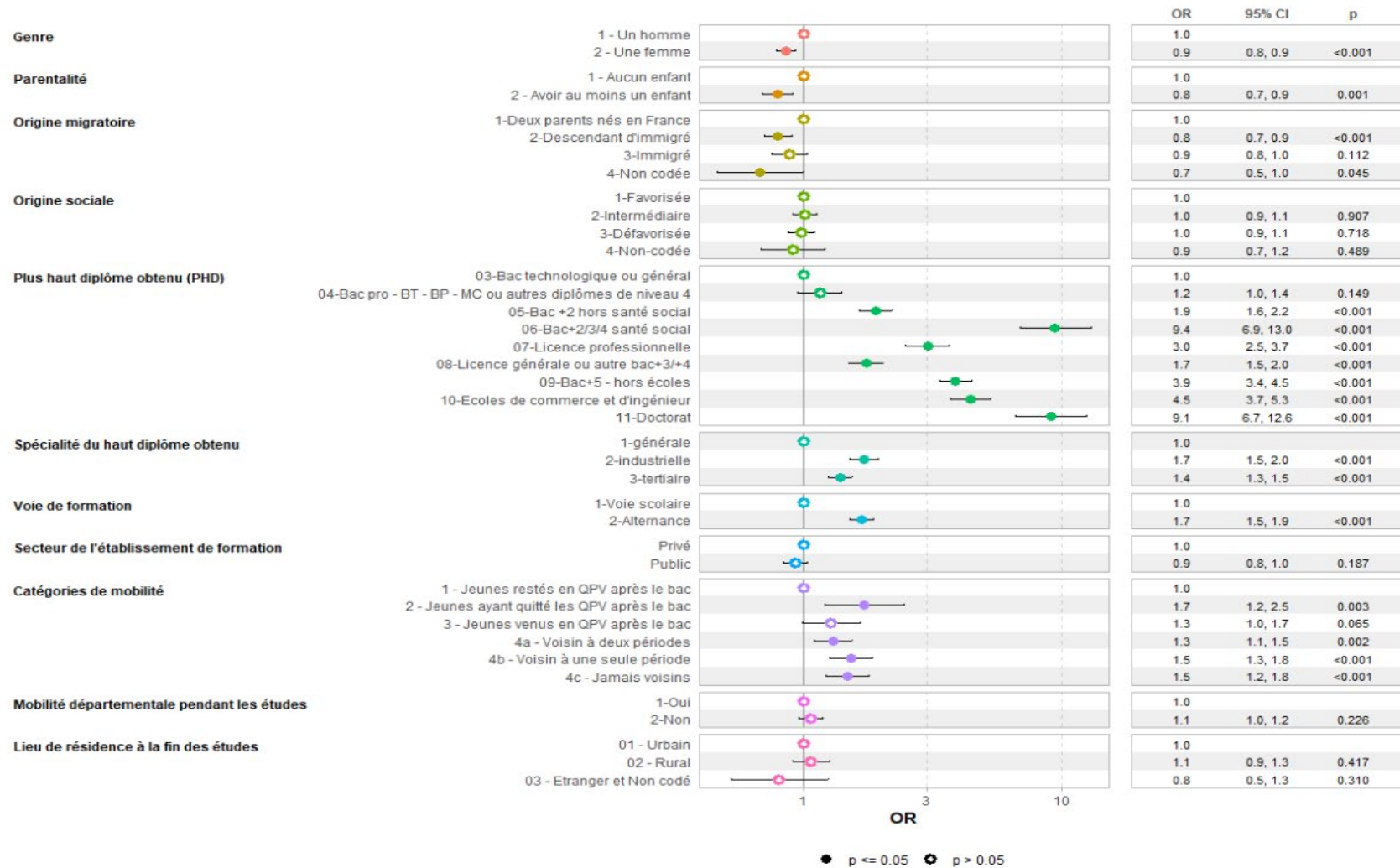
Annexe 4 • Caractéristiques sociodémographiques et scolaires des jeunes qui n'ont pas résidé en QPV

	Voisin à deux périodes	Voisin à une seule période	Jamais voisins	Ensemble
Âge à la fin des études (moyenne)	23	24	22	23
Genre				
Homme	46	42	47	45
Femme	54	58	53	55
Origine migratoire				
Deux parents indigènes	83	76	90	83
Descendants	14	6	8	10
Immigrés	3	17	2	6
Non codé	1	1	0	1
Origine sociale				
Favorisée	26	22	14	22
Intermédiaire	49	52	56	51
Défavorisée	24	24	27	25
Non codé	2	2	3	2
Bourse sur critères sociaux	34	36	39	35
Plus haut niveau de diplôme				
SECONDAIRE	22	14	27	21
<i>Bac pro - BT - BP - MC et autres diplômes de niveau 4</i>	5	1	8	5
<i>Bac technologique ou général</i>	17	13	19	16
SUPERIEUR COURT	37	34	52	40
<i>Bac+2 hors santé social</i>	16	11	27	17
<i>Bac+2/3/4 santé social</i>	5	6	7	5
<i>Licence professionnelle</i>	6	7	10	8
<i>Licence générale et autre bac+3/+4</i>	10	10	8	10
SUPERIEUR LONG	41	52	21	39
<i>Bac+5 - hors écoles</i>	25	34	15	25
<i>Écoles de commerce et d'ingénieur</i>	12	13	5	11
<i>Doctorat</i>	4	5	1	3
Voie de formation				
Voie scolaire	80	78	83	79
Alternance	20	22	17	21
Spécialité de la formation				
Générale	30	34	25	30
Industrielle	17	16	23	18
Tertiaire	53	50	52	52
Part des jeunes ayant redoublé avant l'entrée en sixième	5	2	7	4
Total	48	22	21	100

Champ : jeunes sortants du supérieur n'ayant pas résidé dans un QPV aux deux périodes.

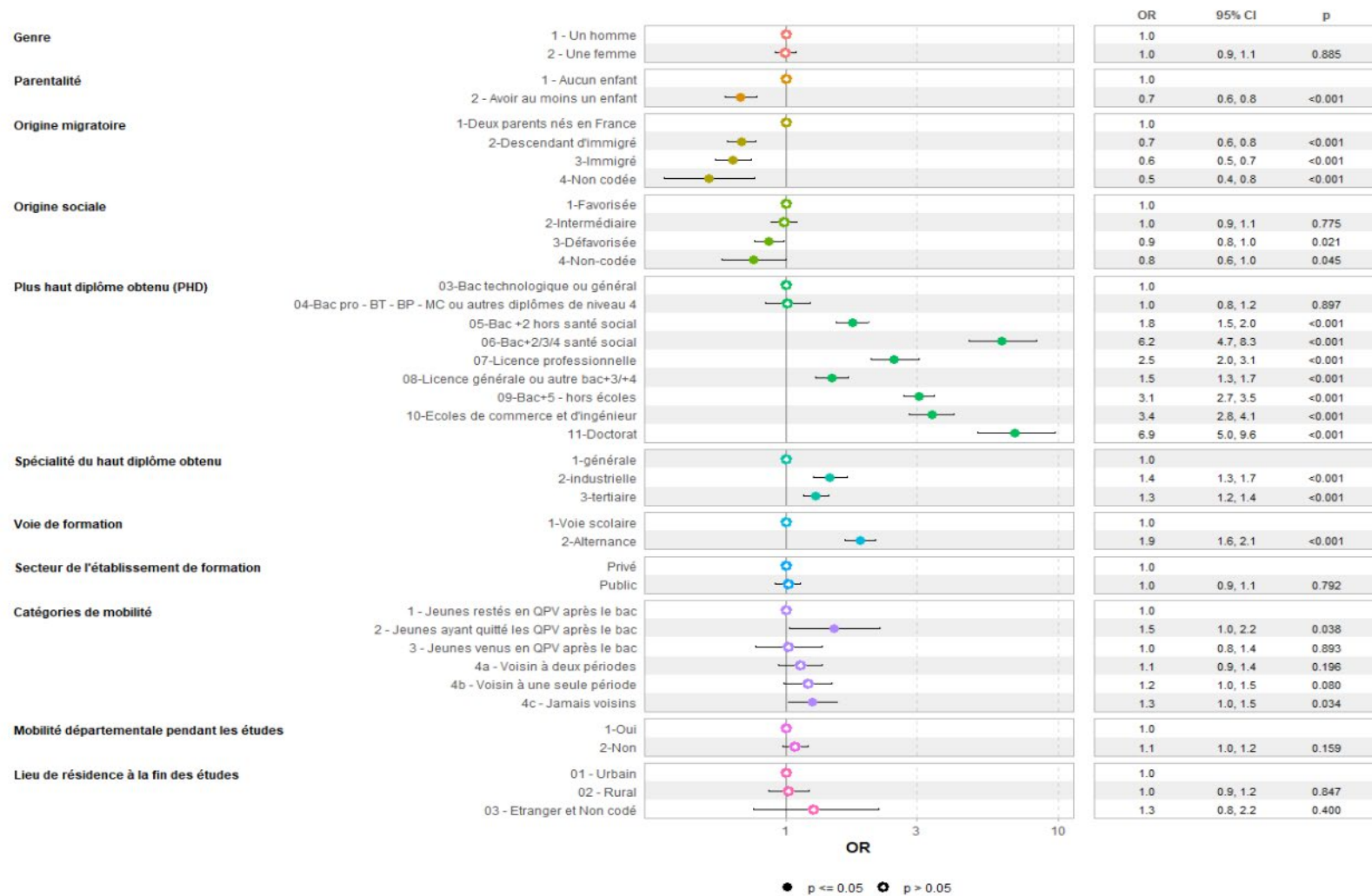
Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Annexe 5 • Modèle sur la trajectoire dominée par l'emploi, distinguant les jeunes de la catégorie 4



Lecture : à caractéristiques comparables, les jeunes ayant quitté les QPV après le bac ont 1,7 fois plus de chances de connaître un parcours dominé par l'emploi que ceux qui y sont restés. Champ : jeunes sortants du supérieur. Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Annexe 6 • Modèle d'accès à l'emploi à 3 ans, distinguant les jeunes de la catégorie 4



Lecture : à caractéristiques comparables, les jeunes ayant quitté les QPV après le bac ont 1,5 fois plus de chances d'être en emploi au moment de l'enquête que ceux qui y sont restés.

Champ : jeunes sortants du supérieur.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Annexe 7 • Modèles d'accès à l'EDI à trois ans

	odd ratios	Ecart type
Genre (réf. = homme)		
Femme	0,87	0,05
Parentalité (réf. = aucun enfant)		
Avoir au moins un enfant	ns	0,08
Origine migratoire (réf. = deux parents nés en France)		
Descendant	ns	0,07
Immigré	1,27	0,10
Non codé	ns	0,26
Origine sociale (réf. = origine favorisée)		
Intermédiaire	ns	0,06
Défavorisée	0,86	0,07
Non codé	ns	0,16
Niveau de diplôme (réf = bac technologique ou général)		
Bac pro - BT - BP - MC et autres diplômes de niveau 4	ns	0,11
Bac +2 hors santé social	1,60	0,08
Bac+2/3/4 santé social	2,33	0,11
Licence professionnelle	2,48	0,11
Licence générale et autre bac+3/+4	1,72	0,09
Bac+5 - hors écoles	3,09	0,07
Écoles de commerce et d'ingénieur	6,06	0,12
Doctorat	1,87	0,12
Spécialité de formation (réf. = générale)		
Industrielle	1,57	0,08
Tertiaire	1,42	0,06
Voie de formation (réf. = voie scolaire)		
Alternance	1,82	0,07
Secteur de l'établissement de formation (réf. = privé)		
Public	0,77	0,06
Catégorie de mobilité (réf. = jeunes restés en QPV après le bac)		
Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	ns	0,20
Jeunes venus en QPV après le bac	ns	0,17
Jeunes n'ayant pas été en QPV pendant les études	ns	0,11
Mobilité départementale pendant les études (réf. = Oui)		
Non	ns	0,05
Lieu de résidence à la fin des études (réf. = urbain)		
Rural	ns	0,07
Etranger et Non codé	ns	0,32
Constante	4,43	0,16
Pseudo R-carré	0,12	
Observations	12733	

Chiffres : significatif au seuil de 5% d'erreur, ns : non-significatif.

Lecture : à caractéristiques sociodémographiques comparables, les femmes ont 1,15 fois (soit 1/0,87) moins de chances d'occuper un emploi à durée indéterminée à trois ans que les hommes.

Champ : ensemble des jeunes en emploi à trois ans

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Annexe 8 • Modèles d'accès au statut de cadre ou de profession intermédiaire, à trois ans

	Odd ratios	Ecart type
Genre (réf. = homme)	0,77	0,05
Femme	0,77	0,05
Parentalité (réf. = aucun enfant)		
Avoir au moins un enfant	1,26	0,09
Origine migratoire (réf. = deux parents nés en France)		
Descendant	1,24	0,07
Immigré	0,66	0,10
Non codé	2,09	0,30
Origine sociale (réf. = origine favorisée)		
Intermédiaire	0,71	0,06
Défavorisée	0,58	0,07
Non codé	0,58	0,16
Niveau de diplôme (réf = bac +5 - hors écoles)		
Secondaire	0,05	0,08
Supérieur court	0,20	0,07
Écoles d'ingénieur et de commerce	2,32	0,15
Doctorat	4,83	0,34
Spécialité de formation (réf = générale)		
Industrielle	ns	0,07
Tertiaire	0,89	0,06
Voie de formation (réf = voie scolaire)		
Alternance	1,13	0,06
Secteur de l'établissement de formation (réf. = privé)		
Public	ns	0,06
Catégorie de mobilité (réf. = jeunes restés en QPV après le bac)		
Jeunes ayant quitté les QPV après le bac	ns	0,22
Jeunes venus en QPV après le bac	ns	0,18
Jeunes n'ayant pas été en QPV pendant les études	ns	0,11
Mobilité départementale pendant les études (réf. = Oui)		
Non	0,80	0,06
Lieu de résidence à la fin des études (réf. = urbain)		
Rural	0,76	0,07
Etranger et Non codé	ns	0,30
Constante	16,92	0,17
Pseudo R-carré	0,35	
Observations	12733	

Chiffres : significatif au seuil de 5% d'erreur, ns : non-significatif.

Lecture : à caractéristiques sociodémographiques comparables, les femmes ont 1,3 fois (soit 1/0,77) moins de chances d'accéder au statut de cadre ou de profession intermédiaire dans leur emploi à trois ans que leurs homologues masculins.

Champ : ensemble des jeunes en emploi à trois ans

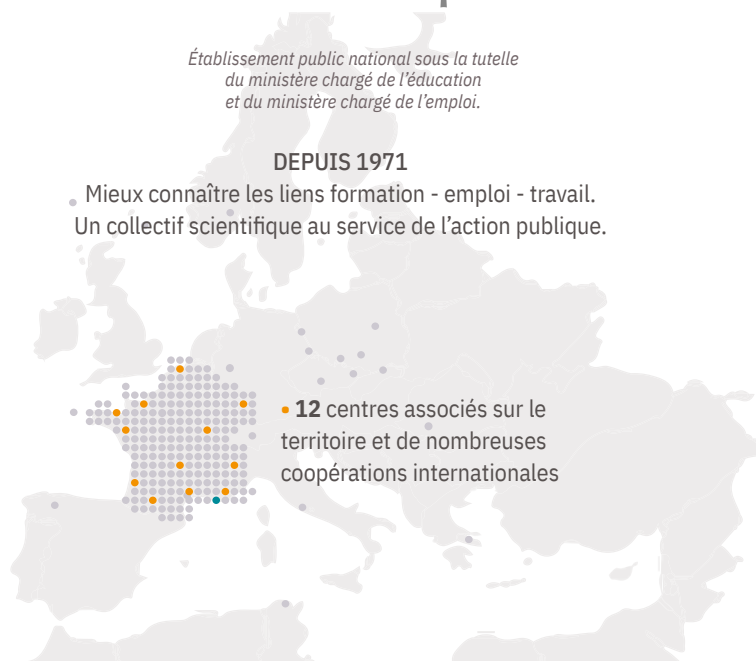
Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020.

Céreq

*Établissement public national sous la tutelle
du ministère chargé de l'éducation
et du ministère chargé de l'emploi.*

DEPUIS 1971

- Mieux connaître les liens formation - emploi - travail.
Un collectif scientifique au service de l'action publique.



- 12 centres associés sur le territoire et de nombreuses coopérations internationales

+ d'infos & tous les travaux
sur www.cereq.fr

